L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°81 - Vendredi 30 novembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5 F

SOMMAIRE

2
Le Projet en débat

3
Une justice républicaine

4
Sondage gauche / droite

7
Le budget 1991

8



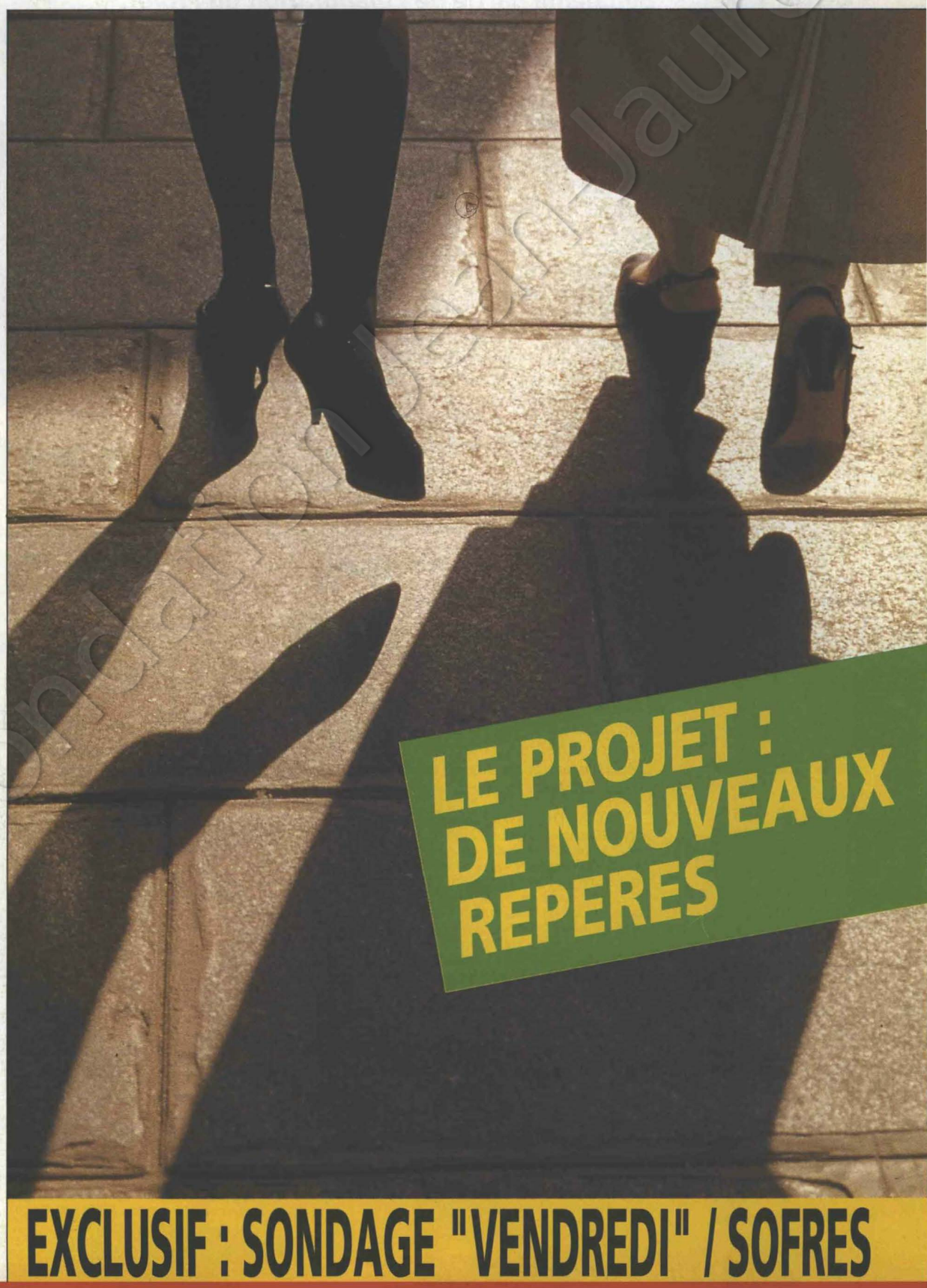
Le thatcherisme : du dogme à l'échec

10
Le PS et l'avenir de la CEE

11
Les RG à l'index

13
Virgil Tanase

15
A Cattenom



LE PROJET : DE NOUVEAUX REPERES

EXCLUSIF : SONDAGE "VENDREDI" / SOFRES

Collection Jean Jaurès

CONVENTION DU PS

Le Projet en débat

36.14 Code PS

mardi 4 décembre
de 18 à 20 h

"Socialistes et entreprises"

avec
Michel Debout
Secrétaire national
aux Entreprises et
Problèmes de société

Les 1er et 2 décembre, une convention nationale du PS devrait rassembler à Paris près de 500 militants. Elle a pour but de donner le coup d'envoi de la deuxième partie de l'élaboration du Projet.

La première phase, qui doit se poursuivre encore pendant quelques semaines, a consisté en l'audition de nombreuses personnalités. Elle a déjà fourni un matériau important qui permet d'entamer une réflexion sur l'état de la société française et la place de la France dans le monde.

La convention devrait marquer le début de la deuxième phase de cette vaste consultation, celle qui associe les militants. Les fédérations recevront un questionnaire et un film-vidéo qui serviront de base à des réunions avec des personnalités locales, le milieu associatif et syndical départemental. De quoi enrichir les propositions et les réflexions recueillies à l'échelon national pour parvenir à la définition du Projet dans le courant de l'année 1991.

Mais dans le contexte politique qui voit les socialistes soumis à de rudes turbulences, la discussion sur le Projet pourrait donner l'occasion de faire le point sur l'état du PS. "Halte au combat des chefs", s'est déjà écrié Pierre Mauroy qui pense que "les courants doivent s'effacer devant l'indispensable cohésion du Parti". Il devrait à nouveau en appeler à l'unité du PS. La politique sociale sera certainement évoquée aussi. Jean Poperen plaidera pour que les états généraux de la gauche entrent dans leur "préparation active". L'Europe donnera matière à débat. Le texte sur la construction européenne, adopté par le bureau éxécutif du PS, n'a pas été voté par "Socialisme et République" qui, vraisemblablement, devrait faire entendre sa différence. Huit mois après Rennes, les socialistes ne devront pas perdre de vue la synthèse...

J.-P. B.



▲ *Après la réunion des premiers secrétaires fédéraux (Dourdan, 17 et 18 octobre) ce week-end verra la convention nationale.*

Le MRG et son positionnement

Coincés entre les centristes récemment acquis à la politique de François Mitterrand, et les socialistes, les radicaux de gauche souhaitent clarifier leur place et le leur rôle au sein de "France unie". Ils souhaiteraient la tenue d'états généraux de la majorité présidentielle.

Le MRG rue dans les brancards. Il en a assez de passer pour le "porteur d'eau" du PS et d'être le soutier de "France unie". Ce sentiment de ras-le-bol, il l'a exprimé, le week-end dernier, lors de son congrès, à Paris. Force d'appoint du PS ? Caution de gauche de "France unie" ? Le MRG vit mal sa position de tampon entre son grand frère, le PS, qui lui fait de l'ombre, et ses nouveaux alliés, les centristes, fraîchement convertis à la politique de François Mitterrand.

Les critiques à l'encontre du PS "dominateur" ne sont pas nouvelles. Mais elles ont trouvé un point d'appui supplémentaire dans l'actualité. "L'affaire du statut de la Corse montre les limites de l'influence du MRG, constatait Jean-François Hory, parlementaire européen. Nous ne sommes pas écoutés lorsque nous exprimons des points de vue différents des socialistes. Ce n'est pas une alliance, c'est une prise d'otage." Et Emile Zuccarelli, le président qui devait être reconduit dans ses fonctions, n'a pas hésité à enfoncer le clou : "Nous entendons être reconnus et représentés à tous les niveaux, dans toutes les instances, dans les élections comme au gouvernement (...). Et je le dis sans détour, ce n'est pas le cas aujourd'hui."

Pierre Mauroy s'est employé à rassurer les radicaux de gauche : "Nous avons besoin d'alliés forts et organisés, solidaires du gouvernement. Il n'y a pas de volonté hégémonique du PS. Dans le cadre des états généraux de la gauche, vous êtes des nôtres." Et le premier secrétaire du PS de rappeler qu'un groupe de travail doit être constitué autour de lui, comprenant Michel Durafour (Alliance des démocrates), Jean-Pierre Soisson (France unie), Jean Charbonnel (gaullistes de gauche) et Emile Zuccarelli (MRG).

A gauche

Les radicaux ont décoché leurs flèches les plus acérées en direction de "France unie". "Faudrait-il se fondre dans un seul et même parti ? Non, cette fusion serait synonyme de confusion, a expliqué Roger-Gérard Schwartzenberg. "France unie" n'est pas un nouveau parti, mais le cadre de dialogue et de concertation auquel chaque radical doit être libre d'appartenir ou non. Le MRG, ce sont des militants, des parlementaires, des maires et des milliers d'élus locaux présents dans tout le pays. Peut-on en dire autant de nos nouveaux partenaires, qui n'ont ni la même assise électorale, ni la même force militante ? Or, depuis 1988, la part de "France unie" au sein du pouvoir s'étend et la nôtre diminue. Les fidèles de la première heure n'ont pas vocation à s'effacer devant ceux de la onzième." Enfin, les radicaux sont à gauche et entendent y rester. Pour eux, pas question de se dissoudre dans une "vague doctrine centriste-œcuméniste".

Jean-Pierre Soisson s'est efforcé de rasséréner ses partenaires : "France unie" a la vocation de faire converger les courants les plus variés. Mais elle n'a pas la prétention d'éradiquer la personnalité de ces courants. Restez donc vous-mêmes. "France unie" deviendra ce que vous voulez que "France unie" devienne." Est-il parvenu à rassurer le MRG ? Toujours est-il que les radicaux de gauche ressentent le besoin de clarifier leur rôle et leur place au sein du mouvement de Soisson. C'est pourquoi Emile Zuccarelli a proposé la réunion d'états généraux de la majorité présidentielle, au printemps de 1991, afin de "préciser un véritable contrat de gouvernement, les modalités de notre alliance électorale, le cadre et les modalités de la désignation d'un candidat à l'élection présidentielle." Une occasion, peut-être, pour le MRG, de répondre à ses questions existentielles.

Jean-Pierre Bedeï

Sida : les femmes aussi

Le sida passe aussi par les femmes. A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1er décembre, l'Agence française de lutte contre le sida et le Centre national d'information des femmes et des familles publient une petite brochure très bien faite "Questions de femmes" *. Des risques de contamination selon les pratiques sexuelles à ceux, nuls, de la vie quotidienne, des réponses claires et sans tabou. Et toutes les adresses utiles, centres de dépistage, associations spécialisées...

*** Disponible dans tous les kiosques, 10 F, ou par correspondance au CNIDFF, 7, rue du Jura, 75013 Paris. Tel. 43 31 77 00**

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Pascal Lebrun (coux) ; J.-P. Laffont / Sygma (p.8) ; Tim Graham (p.9) ; Giraudon (p.13) ; autres Pl.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

Les conditions d'une justice républicaine

La colère des fonctionnaires de justice vise les dysfonctionnements de l'institution judiciaire. Inégalités, misères et lenteurs ne sont plus à démontrer. Vers quelle voie doit-elle s'engager ? Analyse d'un mouvement et perspective avec Dominique Labbé, avocat, et Roger Ribault, magistrat, animateurs de la commission Justice du Parti socialiste.

"Vendredi". **L'intersyndicale a organisé le 30 novembre une grève nationale. Ce mouvement vous parait-il justifié ?**

Dominique Labbé. Distinguons ceux qui cherchent à manipuler de ceux qui, de bonne foi, se préoccupent de l'intérêt du justiciable. La justice a des difficultés sérieuses qu'il faut résoudre, le personnel de justice mérite d'être entendu. Mais la dimension corporatiste n'est pas absente de ce mouvement. Il ne faut pas perdre de vue que la justice n'appartient pas aux gens de justice, mais d'abord aux justiciables. La priorité des priorités, c'est l'accès au droit et à la justice. Henri Nallet apporte une première réponse courageuse avec la réforme de l'aide légale. Le projet viendra en discussion à l'Assemblée pour la session de printemps. Il devrait reprendre les orientations du rapport Bouchet : élargissement des conditions d'accès à la justice avec admission totale jusqu'au SMIC, admission partielle au-dessus (avec, comme critère, les revenus fiscaux), droit à choisir un avocat compétent ou spécialisé, octroi d'une véritable rémunération et non d'une indemnité, création d'un fonds national de l'aide légale décentralisée alors que le financement de l'Etat demeure. Enfin, innovation importante, l'aide ne se restreint pas au procès, mais concerne également le conseil et la consultation juridique : du fait du renforcement de l'Etat de droit, chaque citoyen doit savoir qu'il peut, au moins une fois dans sa vie, être confronté à la justice.

Les principaux thèmes de mécontentement sont le manque de moyens et l'indépendance. Vous paraissent-ils aussi des priorités ?

Roger Ribault. On s'inquiète à juste titre des moyens, mais il faudrait s'interroger d'abord sur les fins. Si la croissance des budgets ne sert qu'à incarcérer davantage, ce ne sera pas un véritable progrès. Il faut que chacun comprenne que, si la justice ne se porte pas bien, c'est toute la démocratie qui est malade. L'institution judiciaire est à bout de souffle. Le Garde des Sceaux a en charge un certain nombre de grands chantiers. La réforme du Code pénal est en route. Mais il reste encore beaucoup à faire pour moderniser et humaniser la justice. Le système judiciaire est l'héritier de celui mis en place en 1790. Le statut de la magistrature a peu évolué, malgré les réformes. Chacun doit avoir droit à un procès équitable. Il n'y a pas de bonne justice si l'accusation et la défense ne sont pas à égale distance du juge. Ce n'est pas le cas actuellement, la magistrature réunissant dans un même corps les procureurs et les juges. Il faut changer l'institution à travers les hommes qui la font, donner aux juges les moyens de juger. Par une meilleure formation, un fonctionnement des juridictions plus décentralisé, afin d'assurer des délais corrects : la justice ne doit être ni trop lente ni précipitée. Tout cela concourt à assurer les conditions d'une justice vraiment républicaine, mais ceux qui invoquent l'indépendance ne sont pas toujours les mieux placés pour le faire.

Propos recueillis par B.C.

Bordeaux ou le foot aux enchères

François-Xavier Bordeaux avait donc raison. Le renvoi en touche de Jacques Chaban-Delmas apparaît pour ce qu'il était : une pirouette qui aura fait long feu. Exit Bez, bonjour Affflelou ! L'affaire n'aura pas grandi Chaban, contraint à suivre le chemin tracé par son opposant, après avoir, par son entêtement incompréhensible à suivre Claude Bez au-delà de toute raison, installé la suspicion chez ses administrés. L'inculpation avec interdiction de pénétrer dans ses anciens bureaux est une fin humiliante pour un personnage aussi sûr de lui et dominateur que l'ancien président du club.
L'affaire bordelaise est symptomatique d'un football malade de ses combines et, surtout, de ses surenchères. Dessous de table des transferts, fraudes fiscales, corruption, la liste des irrégularités s'allonge. La mise à nu du système Darmon, l'entreprenant publicitaire chargé par la FFF et la Ligue de la promotion du football français, pourrait être encore plus dévastatrice. La municipalité de Bordeaux a fini par jeter l'éponge. Le mythe de l'association loi de 1901 à but non lucratif étant sérieusement atteint, faut-il parier sur des entreprises commerciales type sociétés anonymes ou refuser l'argent à tout-va ? Le débat ne fait que commencer.

B.C.

L'unité et la volonté

Dans un contexte international plus que jamais préoccupant, dans une situation politique qui ne laisse pas d'être difficile, les militants que nous sommes doivent savoir aller à l'essentiel.

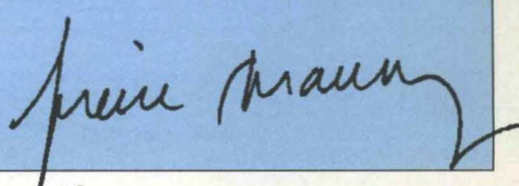
La convention nationale des 1er et 2 décembre nous en donne l'occasion. L'essentiel, c'est que deux principes simples doivent guider notre action : l'unité et la volonté.

Occasion de réaffirmer notre unité. La synthèse issue du congrès de Rennes a pour objet de construire la cohésion du Parti en associant, autour d'un projet, chacune de nos sensibilités à la place qui lui revient dans les instances dirigeantes. Elle est notre mandat. Il appartient au premier secrétaire de le faire respecter. Telle est aujourdhui et, bien entendu, restera demain ma règle de conduite.

Encore doit-on s'entendre sur le sens qu'il convient de donner à la synthèse. Elle se veut d'abord apaisement. Mais elle est plus et mieux que cela : une synthèse active. Active, c'est-à-dire organisée autour d'une volonté.

Il est temps en effet d'affirmer une volonté nouvelle. Qu'il s'agisse des états généraux de la gauche, de nos rapports avec les diverses formations de la majorité présidentielle, de la manière d'organiser nos sympathisants, de l'élaboration de notre projet, il nous faut maintenant poursuivre et accélérer notre réflexion et notre action afin de répondre aux grands défis du temps présent.

Cette convention nationale nous donnera un mandat clair en précisant les grandes orientations de la période. Elle sera aussi l'occasion de lancer la phase militante de notre projet, qui nécessite une grande mobilisation. Au-delà, elle devra confirmer avec force le message que, j'en suis convaincu, tous les militants attendent de cette convention : celui de l'unité et de la volonté.



Les Français à la recherche de nouveaux repères politiques

Retrouver des repères qui identifient la gauche et la droite, imaginer le futur et anticiper les évolutions, tels sont les objectifs du Projet. Encore faut-il faire un état des lieux et des opinions. Ce que mesure la SOFRES. Analyse de Gérard Le Gall.

"*Vendredi*". Pourquoi le PS a-t-il souhaité disposer d'une étude sur les évolutions idéologiques ?

Gérard Le Gall, secrétaire national adjoint aux élections et aux études politiques. S'il doit y avoir débat sur le statut de l'opinion publique -de fait, sur le rôle des sondages dans le processus de décision ou sur l'orientation du discours- seuls quelques grincheux ou obscurantistes nient leur apport à l'intelligibilité de notre société. Quel meilleur moment pour un parti que de mesurer l'état de l'opinion à la veille d'un grand débat d'idées sur le Projet ?

Comment interprétez-vous la mise en cause du traditionnel clivage gauche-droite par l'opinion ?

Si l'on observe cette nouvelle donne dès 1983, son accentuation depuis 1988 (voir tableau 2) a de quoi inquiéter. Songeons que si une majorité relative s'identifie à la gauche (38%) plutôt qu'à la droite (28%), 28% refusent de se classer, et seulement un Français sur trois estime, aujourd'hui, que les notions de droite et de gauche sont "toujours valables pour comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques." Cela n'est pas sans conséquences sur la récente poussée abstentionniste. Le plan de rigueur de 1983 et son corollaire, le nouveau discours économique de la gauche, puis "la guerre et la paix scolaire" en 1984, comme le départ des ministres communistes, ont été pour l'opinion publique les premiers électrochocs. Ensuite, la seconde alternance (1986), la cohabitation (1986-1988), le thème très consensuel de la "France unie" puis "l'ouverture" politique en juin 1988, ont, à l'évidence, contribué à gommer, aux yeux de l'opinion, certaines des différences qui nourrissaient le très bipolaire et parfois manichéen débat public des années 60 et 70.

Y a-t-il des signes d'évolution à travers les enquêtes d'opinion ?

Plus d'un militant, plus d'un ministre seront étonnés de lire que, pour l'opinion, il y a majoritairement "peu de différence" entre la gauche et la droite sur 11 des 12 principaux domaines d'activité gouvernementale testés dans l'enquête (voir tableau 2). Seule la politique de l'immigration fait exception ! Remarque plus préoccupante encore, cette transgression des frontières, jadis bien établies, qui frappe toutes les familles politiques, va croissant.

Un espoir ? Au cours des deux dernières années, le nombre de ceux qui estimaient qu'il n'y avait "pas assez de différence" dans le débat public entre la gauche et la droite est passé de 34 à 38%, tandis que 16% estiment qu'il y en a "trop" et 35% "ni trop ni trop peu".

Quelles sont les principales mutations idéologiques de la période ?

Dans le champ politique, constatons tout d'abord la domination des concepts de gauche : le "socialisme" et la "gauche" demeurent positifs (voir tableau 5). A l'inverse, ceux de droite sont négatifs, à la notable exception du "gaullisme", en constante réévaluation. Côté novation, notons l'émergence en force de "l'écologie" -en tête du palmarès- devant le "socialisme" ! Ce surgissement, constaté aux dernières municipales, et confirmé depuis, explique à lui seul le recul de la famille socialiste (voir tableau 6). Ceux qui, dès mars 1989, attiraient l'attention sur l'importance de la concurrence y verront la confirmation de leur intuition. Puisse ce sondage ouvrir les yeux à tous les autres !

TABLEAU 3. *On range parfois les Français en deux catégories : ceux qui sont de gauche et ceux qui sont de droite. Dans laquelle de ces deux catégories vous rangeriez-vous ?*

Ceux qui sont de gauche	38 %
Ceux qui sont de droite	28 %
Refusent de se classer	28 %
Sans opinion	6 %
	100%

Outre le phénomène écologiste et, bien sûr, la persistance du Front national, on retiendra encore de la dernière décennie le nouveau paysage idéologico-économique (voir tableau 4). Depuis octobre 1980, les mots "socialisme", "syndicat", "planification", "nationalisation", sont en sensible recul. En revanche, le "profit" et le "capitalisme", bien que toujours rejetés, sont tendanciellement en progrès. Enregistrons avec satisfaction le reflux par rapport à l'an dernier (-5) de la dimension économique du "libéralisme".

Sondage effectué pour "Vendredi" par la SOFRES, du 23 au 25 octobre 1990, sur un échantillon national de 1.000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus et selon la méthode des quotas.

TABLEAU 1. *Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?*

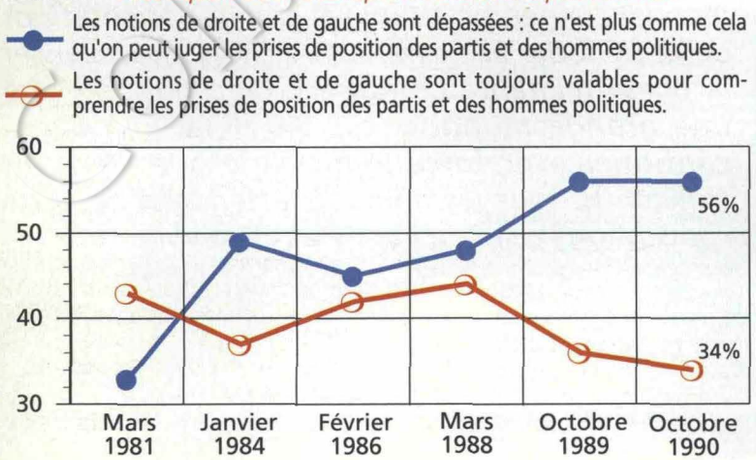


TABLEAU 2. *Selon vous, y-a-t-il actuellement de grandes différences ou peu de différences entre la droite et la gauche en ce qui concerne ?...*

	Grandes différences	Peu de différence	Sans opinion	Indice de différence
La politique de l'immigration ..... *100 %*	**54**	37	9	+ 17
La politique économique ..... "	33	**54**	13	- 21
L'école ..... "	33	**58**	9	- 25
La lutte contre la délinquance ..... "	30	**61**	9	- 31
La politique étrangère ..... "	29	**55**	16	- 26
Les droits de l'homme et les libertés ..... "	28	**64**	8	- 36
La protection sociale ..... "	28	**65**	7	- 37
La construction de l'Europe ..... "	26	**61**	13	- 35
La culture ..... "	25	**63**	12	- 38
La défense nationale ..... "	24	**63**	13	- 39
L'information et la télévision ..... "	21	**69**	10	- 48
La lutte contre le chômage ..... "	15	**80**	5	- 65

NB. L'indice de différence correspond à l'écart entre "grandes différences" et "peu de différence"

TABLEAU 4. *En pensant à l'**économie**, dites-moi si chacun des mots suivants évoque pour vous quelque chose de positif ou quelque chose de négatif.*

	Positif	Négatif	Sans opinion
Participation 100%	**73**	12	15
Concurrence ..... "	**71**	18	11
Liberté-échange ..... "	**69**	13	18
Libéralisme ..... "	**54**	26	20
Profit ..... "	**48**	35	17
Syndicats ..... "	**47**	38	15
Socialisme ..... "	**46**	32	22
Planification ..... "	**42**	34	24
Privatisation ..... "	**42**	36	22
Nationalisations ..... "	33	**47**	20
Capitalisme ..... "	33	**46**	21
Protectionnisme ..... "	26	**52**	22
Dirigisme ..... "	15	**62**	23

TABLEAU 5. *En pensant à la **politique**, dites-moi si chacun des courants suivants évoque pour vous quelque chose de positif ou de négatif.*

	Positif	Négatif	Sans opinion
L'écologie 100%	**69**	17	14
Le socialisme ..... "	**52**	30	18
Le gaullisme ..... "	**47**	29	24
Le centre ..... "	**45**	30	25
La gauche ..... "	**43**	39	18
La droite ..... "	35	**45**	20
La social-démocratie ..... "	31	**34**	35
La démocratie-chrétienne ..... "	29	**39**	32
Le radicalisme ..... "	14	**54**	32
Le conservatisme ..... "	14	**61**	25
Le gauchisme ..... "	11	**69**	20
Le communisme ..... "	10	**75**	15
L'extrême-droite ..... "	7	**77**	16
Le marxisme ..... "	5	**75**	20

TABLEAU 6. *Parmi toutes ces tendances, quelle est celle qui est la plus proche de vos idées ?*

	Rappel enquête Le Point SOFRES octobre 1989	Octobre 1990
Conservateur	5	4
Modéré	21	21
Libéral	15	11
Gaulliste	13	11
Ecologiste	/	12
Social-démocrate	5	5
Socialiste	26	20
Communiste	4	4
Révolutionnaire	2	3
Sans opinion	9	9
	100%	*100%*

Les sympathisants socialistes sont-ils en phase ou à contre-courant de l'opinion ?

Avant de débattre, d'orienter ou de rédiger notre Projet pour l'an 2000, chacun doit prendre conscience -sans suivisme- de l'état d'esprit de nos sympathisants ou électeurs : 52% d'entre eux, par exemple, considèrent que les notions de gauche et de droite sont dépassées ; en moyenne seulement 30% d'entre eux perçoivent de "grandes différences" entre la gauche et la droite parmi nos 12 thèmes soumis à évaluation (voir tableau 2) ; 53% estiment encore qu'il y a "trop de différences" (17%) ou "ni trop ni trop peu" (36%) entre la gauche et la droite.

C'est dire l'immense travail de réflexion préalable à toute persuasion que le PS doit accomplir pour montrer le sens véritable de l'action présidentielle et gouvernementale et les différences réelles entre un projet progressiste et un projet libéral. C'est la clef de la victoire en 1993.

Programmes : le tournant en 1992 ?



Aide pédagogique généralisée, regroupement des filières, introduction de modules optionnels, renforcement de la gymnastique et des disciplines artistiques, le rapport, très attendu, du Conseil national des programmes pourrait inaugurer une véritable rénovation du système éducatif.

On attendait une bombe. C'est une réforme en douceur que proposent dans leur rapport les vingt-deux "sages" du Conseil national des programmes (CNP) : "Nous avons choisi de situer nos propositions dans un cadre stable", souligne Didier Dacunha-Castelle, président du CNP.

Le constat de départ est pourtant très pessimiste : "On ne peut être satisfait quand on constate qu'en seconde, un élève sur cinq redouble, que, sur 100 enfants d'ouviers qui arrivent au lycée à l'âge normal, 8,3% auront le bac C, considéré comme celui qui ouvre toutes les portes (contre 18,6% pour les enfants de cadres), que l'orientation est subie plus que choisie dans un système perverti par la hiérarchie des filières et le cloisonnement entre enseignement général et technologique." Dans ce contexte qui favorise "l'autoreproduction des élites", le CNP avance deux propositions fondamentales : la mise en place dans tous les établissements d'une aide pédagogique et d'un soutien individualisé assuré par les enseignants avec l'aide de moniteurs (allocataires d'enseignement, étudiants...) et l'introduction, à partir de la première, de modules optionnels de quatre heures hebdomadaires, choisis pour un semestre dans une liste spécifique pour chaque filière et comptant pour un quart des points au bac. Pour le reste, le lycée continue à fonctionner sur trois ans.

Une aide pédagogique assurée par les profs

La seconde reste de détermination, conserve globalement les mêmes programmes, mais son organisation change. Après une évaluation locale, mais sur critères nationaux, le travail est organisé jusqu'à la Toussaint en groupes allégés et consacré à la maîtrise des méthodes indispensables (prendre des notes, lire un graphique, utiliser le CDI...). Ensuite, une aide pédagogique en petits groupes est introduite dans l'emploi du temps à raison d'une heure et demie par semaine, assurée par des enseignants dits "professeurs d'études" qui pourraient suivre leur groupe l'année suivante. Aux vacances de Pâques, une seconde évaluation est organisée. Les élèves dont le projet d'orientation pourrait être compromis bénéficient d'une aide pédagogique renforcée avec possibilité d'abandonner une discipline moins importante pour leur avenir.

En première et terminale, le CNP regroupe les filières générales en trois voies : une littéraire (L), avec philosophie dès la première, une "économique et sociale" (ES), proche de la B actuelle, avec des modules ouvrant sur le droit, la sociologie, les maths appliqués à l'économie. Enfin, la série D disparaît. Une unique filière S accueille tous les scientifiques. Maths et physique diminuent dans le programme obligatoire au bénéfice de la biologie et des sciences de la terre. Partout, la différenciation des parcours se fait à travers les modules. Les filières technologiques tertiaires, ex-G, sont regroupées en une filière unique (TT). Le CNP compte sur le renforcement important de l'enseignement général, en particulier philosophique, et sur une spécialisation informatique pour redorer le blason de filières dévalorisées au fil des années. Innovation importante, toutes les voies disposent d'un module "arts". Partout l'horaire d'éducation physique augmente.

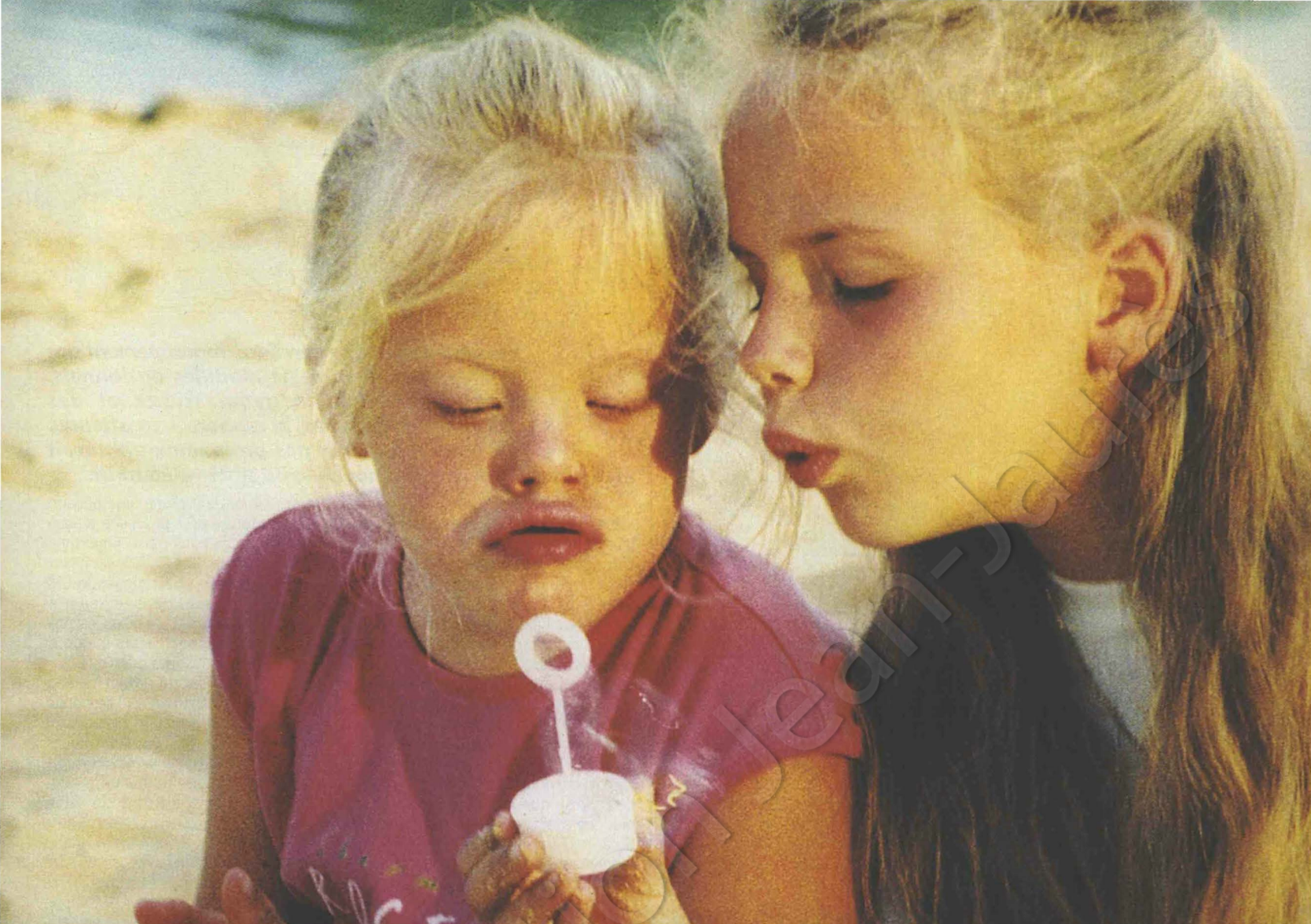
Bac : 25% de contrôle en cours de formation

Et le bac ? "Il constitue un repère social important", a souligné Didier Dacunha-Castelle. Le CNP maintient donc son caractère national mais y introduit, par le biais des modules et pour un quart des coefficients, une part de contrôle continu ou d'évaluation locale.

Réforme et non révolution, les propositions du CNP introduisent un changement en profondeur susceptible de faire bouger l'ensemble du système. Lionel Jospin se prononcera en mai, après concertation avec l'ensemble des partenaires. La réforme interviendrait à la rentrée 1992. La concertation risque d'être mouvementée. La publication du rapport a déjà entraîné une levée de boucliers de tous les syndicats d'enseignants de lycée, à l'exception du SGEN. En revanche, les deux grandes associations de parents d'élèves, la FCPE et la PEEP, ont affirmé d'une seule voix leur accord. Les années 90 bousculent décidément tous les clivages.

Patricia Jaffray

Collection Fondation Jean Jaurès



Vivre ensemble c'est pas débile.

UNAPEI

associations de parents et amis de personnes handicapées mentales.

Grande Cause Nationale 1990.

Tél. (1) 42.63.84.33 - C.C.P. Paris 1038901W Minitel 3615 UNAPEI

Coll. Fondation Jean-Jaurès

L'Etat dépense combien et pour faire quoi ?



Le projet de loi de finances de 1991 a été adopté par l'Assemblée en première lecture dans la nuit du 19 au 20 novembre. 1.278 milliards de francs de dépenses en 1991. Pour quoi faire ? Quelles sont les variations d'une année sur l'autre ? Visite guidée du budget de la France.

Qu'est-ce qu'un budget ? Un magma de chiffres incompréhensibles ? l'occasion pour les différents groupes politiques de régler leurs comptes ? Pas seulement, fort heureusement. Le budget détermine en partie le contenu de l'action politique pour l'année à venir.

En 1991, la masse des dépenses augmente de 4,8% (58 milliards) tandis que la richesse nationale croît de 5,5%. Point important : sur la totalité du budget de la France, 95% des dépenses sont incompressibles car automatiquement reconduites d'année en année : salaires des personnels, investissements courant sur plusieurs années... Les marges de manœuvre sont étroites avec 5% seulement des dépenses disponibles pour des mesures nouvelles. De même, 40% du budget sont affectés en 1991 aux salaires des fonctionnaires. Malgré tout, le budget reflète un certain nombre de priorités politiques. On distingue les "priorités très prioritaires", les priorités et les autres.

La plus gâtée, l'éducation. Même si les lycéens n'en sont pas convaincus, le budget de l'éducation, avant même le plan d'urgence décidé par Lionel Jospin, tenait la vedette : 247,8 milliards de francs, soit une augmentation de 9% par rapport à 1990 et de 26% en trois ans. Le budget prévoit la création de 13.500 emplois tandis que le plan de revalorisation de la condition enseignante, négocié en 1989, absorbera à lui seul 650 millions de francs. L'enseignement supérieur bénéficie de la progression la plus importante : 30,8 milliards de francs (12%) dont 2,34 milliards pour entamer la première tranche du plan quinquennal de constructions universitaires. Enfin, les fonds consacrés aux bourses d'études pour étudiants progressent de 6%.

Deuxième priorité, le logement (+ 5,8%). 75.000 prêts locatifs aidés (PLA) seront financés, afin d'offrir aux ménages défavorisés des loyers plus modérés en 1991. 200.000 logements sociaux devront être rénovés en 1991, conformément au programme de réhabilitation d'un million de logements en cinq ans. Ce budget a malgré tout fait grogner les députés, qui se sont interrogés sur le financement des mesures d'aide à l'accession à la propriété (40.000 prêts PAP prévus en 1991 contre 50.000 en 1990).

Avenir, toujours, avec le budget civil de la recherche et du développement technologique, lui aussi prioritaire : augmentation de 7,3% (48,7 milliards de francs) pour un renforcement de l'efficacité de la recherche publique (550 emplois créés) et un effort particulier vers la recherche industrielle dans les entreprises (545 millions de crédits incitatifs supplémentaires).

L'environnement fait un bond

Une autre priorité : la solidarité. Le RMI, avec 9,1 milliards de francs voit ses dotations augmenter de 21,8%.

L'objectif n°1 restant la lutte contre le chômage, le budget de l'emploi et de la formation professionnelle est préservé : 67,654 milliards (auxquels s'ajoutent 9,6 milliards, report de crédits non consommés). Moins de dépenses d'aide à l'emploi, davantage pour la formation professionnelle : 38 milliards de francs (8%). 13 milliards sont alloués à l'action en faveur des jeunes (crédit-formation individualisé, contrats emploi-solidarité) et 21 milliards en faveur des adultes. "L'apprentissage doit être une filière complète de formation", affirme André Laignel. Il lui attribue une enveloppe de 570 millions (le double de ce qui existait en 1988).

Autre secteur privilégié : l'environnement. Le locataire du moment, Brice Lalonde, a été promu en devenant ministre à part entière. Son budget fait un bond de 43,5%, soit un montant total de 1,2 milliard de francs. Croissance qui inclut le transfert de personnels d'autres ministères. Toutefois, l'effort public en matière d'environnement, 10 milliards de francs, dépasse largement les crédits du seul ministère.

Pour Jacques Chérèque, 1991 devrait également être une bonne année : on redécouvre la nécessité d'une politique d'aménagement du territoire cohérente et globale (+ 7%). L'enveloppe des primes d'aménagement du territoire est doublée (660 millions de francs contre 300 en 1990). 150 millions iront à la délocalisation d'activités en dehors de l'Ile-de-France et 100 millions à l'implantation de petits projets dans les zones rurales fragiles.

Enfin, le Garde des Sceaux n'aura pas trop d'une augmentation de 12,4% du budget de son ministère pour huiler les rouages grippés de la justice et rassurer un personnel inquiet. La création de 1.200 emplois (53 magistrats, 300 greffiers, 827 postes à l'administration judiciaire) y suffiront-ils ?

La défense mise au régime

Jacques Pelletier engrange discrètement les conséquences de la promesse française de se maintenir en tête des pays industrialisés en matière d'aide aux pays du tiers monde (0,56% du PIB en 1991). Les moyens du seul ministère de la Coopération (7,9 milliards) progressent de 7,5%.

Quelques autres ministres ont bénéficié d'arbitrages plutôt favorables. C'est le cas de Jack Lang, dont le budget (12,1 milliards), en hausse de 15,2%, ne souffre pas des restrictions qui sont dans l'air du temps. Les grands travaux (en particulier la TGB, très grande bibliothèque) en dévorent plus du tiers. La sauvegarde et l'enrichissement du patrimoine sont, en outre, favorisés (1,1 milliard) avec un effort particulier en faveur des musées. L'audiovisuel public est moins bien loti. Ce budget (11,5 milliards) progresse de 5,2%, notamment grâce à l'augmentation de la redevance qui constitue les deux tiers des recettes. Augmentation (2,5%) insuffisante, toutefois, selon la plupart des députés qui regrettent également une diffusion trop restreinte de la Sept.

Enfin, la progression du budget du ministère des Affaires étrangères (13,1 milliards de francs soit une hausse de 10,7%) s'explique en grande partie par l'attention nouvelle manifestée aux pays de l'Est : les crédits de coopération affectés à cette zone (630 millions) sont multipliés par 6 par rapport à 1989.

En revanche, en ces temps de désarmement et de détente, le ministère de la Défense est très doucement mis au régime : il progresse seulement de 2,7%. Pour la première fois depuis longtemps, la progression des dépenses de fonctionnement est supérieure à celle des dépenses d'équipement : davantage pour la revalorisation du personnel militaire d'un côté et resserrement du format de l'armée de terre de l'autre.

La loi de finances, que Michel Rocard a fait adopter le 19 novembre, en ayant recours à l'article 49-3, comprend des augmentations de crédits, décidées en fin de course : un gros morceau pour l'Education nationale (500 millions de francs) et quelque 200 millions supplémentaires, notamment en faveur de la Sécurité civile (35 millions), de l'Urbanisme et du Logement (25 millions), de l'Environnement (22 millions).

Aux sénateurs, désormais, d'examiner ce projet de budget, avant qu'il ne revienne devant les députés pour une seconde lecture.

Ces grandes orientations, dictées par la loi de finances initiale seront modulées, corrigées, par un collectif budgétaire. Si ce n'est sous le coup d'exigences impétueuses formulées par certaines catégories sociales.

Maryline Trassard

Comparaison par ministère 1990-1991

Chapitres	Projet de loi de finances 1991 (1)	Variation 1990 /1991 (en pourcentage)	Part dans le budget total (en pourcentage)
Affaires étrangères	13.136	10,7 %	1,03 %
Agriculture et forêt	38.419	2,3	3,00
Anciens combattants	27.211	*- 0,5*	2,13
Coopération et développement	7.864	7,5	0,62
Culture et communication	12.078	15,2	0,94
Départements et territoires d'outre-mer	2.175	5,4	0,17
Economie, finances et budget	307.098	3,2	24,03
Education nationale (scolaire et supérieur)	248.293	9,0	19,39
Education nationale, Jeunesse et sports	2.537	2,7	0,20
Equipement, logement, transports et mer.	125.264	4,1	9,80
Industrie et aménagement du territoire			
• Industrie	16.692	*- 1,4*	1,31
• Aménagement du territoire	2.092	5,0	0,16
• Commerce et artisanat	651	0,3	0,05
• Tourisme	397	3,6	0,03
Intérieur	67.463	4,8	5,28
Justice	18.013	6,7	1,41
Recherche et technologie	25.498	5,6	2,00
Environnement	1.229	43,5	0,10
Solidarité, santé et protection sociale	38.860	4,4	3,04
Travail, emploi et formation professionnelle	67.654	*- 10,0* (2)	5,30
Défense (y compris pensions)	238.458	3,3	18,66
Total des charges	**1.278.005**	**4,8**	

(1) En millions de F - (2) Hors consommation de reports

ROYAUME-UNI

Avec John Major, la continuité ou le changement ?

La chute de Margaret Thatcher est une bonne chose pour lè Royaume-Uni, pour l'Europe, et peut-être même pour la paix dans le monde. Mais est-elle la meilleure chose qui pouvait arriver aux travaillistes ?



C'est une bonne chose pour la Grande-Bretagne, car la politique thatcherienne menait ce pays meurtri à l'impasse. Le comble a été atteint avec la réforme des impôts locaux et la réintroduction de la capitation, dite "poll tax", que les Anglais croyaient avoir abolie au XVIIIe siècle. Cette politique qui prônait l'enrichissement individuel aux dépens du bien-être collectif, a libéré dans la société une violence insoupçonnée qui a considérablement nui à l'image de la Grande-Bretagne à l'étranger, bien au-delà des fanatiques du football.

La livre sterling a besoin du soutien du système monétaire européen pour se maintenir à un niveau stable. L'obstination du Premier ministre britannique, qui aurait dû faire entrer la livre dans le serpent monétaire il y a au moins quatre ans, lui aura coûté cher, et l'a obligée à prendre cette décision, en octobre, dans les pires conditions. Elle s'est séparée de quelques-uns de ses plus fidèles ministres, et la principale raison de sa chute aujourd'hui se situe là. Le commencement de la fin a sonné pour elle, il y a quinze jours, à la Chambre des Communes, lors de l'attaque -d'autant plus féroce qu'elle était pleine de louanges pour ce que fût Margaret Thatcher au commencement de son mandat- de Sir Geoffrey Howe, qu'elle avait ignominieusement écarté du ministère des Affaires étrangères en juillet dernier.

Le thatcherisme : du dogme à l'échec

Les Européens la connaissent surtout comme la dame du "no" : non à l'Europe, non aux décisions communes. Les Anglais, eux, se souviendront d'elle comme d'une "mère Fouettard". Quoiqu'il en soit, onze ans de thatcherisme ont profondément bouleversé le paysage économique et social de la Grande-Bretagne. A l'heure du bilan, la marche forcée vers le libéralisme le plus effréné auquel la Dame de fer a attaché son nom en bouleversant les vieilles traditions britanniques, montre bien ses limites.

Quand Margaret Thatcher arrive au pouvoir en mai 1979, elle trouve une inflation supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE, une productivité nulle, des industriels assoupis, incapables de rénover un appareil productif désuet, des syndicats pratiquant un corporatisme étroit et tout-puissant : la Grande-Bretagne est alors le seul pays développé en voie de sous-développement.

Mais elle a des idées bien arrêtées dont elle n'a jamais fait mystère et qu'elle applique avec une brutalité sans précédent. Au nom du libéralisme, elle prône le retour à un capitalisme pur et dur, à l'initiative individuelle et au monétarisme. A la place de l'Etat-providence, dont la Grande - Bretagne est le symbole dans le monde entier, elle veut établir une "démocratie de petits propriétaires".

La Dame de fer commence son règne par une grande première : elle réduit fortement les impôts des personnes physiques et des entreprises. Reagan, en arrivant au pouvoir quelque temps après, n'a fait que l'imiter sur ce plan-là. Elle ne se contente pas de laminer les dépenses publiques, elle freine la création monétaire et décrète la réduction du contrôle des changes.

Et elle commence à retirer l'Etat de l'appareil productif : en février 1981, British Aerospace entame la longue liste des dénationalisations qui sera close en ce début d'année par celle des sociétés de distribution des eaux. En ce moment, se joue celle de l'électricité. En dix ans, près de 70 entreprises seront privatisées. La réduction par deux du secteur public rapportera plus de 250 milliards de recettes budgétaires qui serviront à rééquilibrer le budget et à rembourser la dette publique. Et à former toute une catégorie de petits actionnaires prêts à boursicoter et qui ne jureront que par elle. Aujourd'hui, leur nombre dépasse celui des syndiqués.

Moins d'Etat, donc, mais aussi une dérégulation sauvage. Avec la libéralisation de la bourse de Londres, elle secoue les milieux financiers et tente de faire baisser le coût des transactions. Elle démonopolise aussi le téléphone. Avec la déréglementation du marché immobilier et du crédit, elle permet à quantité d'Anglais de devenir propriétaires : en onze ans, leur proportion passe de 50 à 66%. La ruée pour l'achat d'appartements est telle que les taux d'intérêts explosent, provoquant un endettement considérable des ménages.

Secouées par cette tornade d'un nouveau type qui leur supprime de plus toute subvention, nombre d'entreprises font faillite. Le nombre des chômeurs double, atteignant les trois millions. Des secteurs complets de l'économie s'effondrent comme une grande partie de l'industrie des biens intermédiaires et de production, ou passent sous domination étrangère, surtout japonaise : ICL est sous contrôle japonais, Jaguar sous contrôle américain. L'infrastructure du pays, dans laquelle les conservateurs n'ont pas voulu investir, est dans un état de délabrement avancé (métro de Londres, chemins de fer, ponts, écoles, hôpitaux, etc.).

Face aux syndicats, alors tout-puissants, la lutte est frontale : elle culmine en 1985 avec un an de grève des mineurs qui sont obligés de reprendre le travail sans rien avoir obtenu. Dans la foulée, Margaret Thatcher fait voter une série de lois qui rognent leurs pouvoirs en les obligeant à consulter leurs membres avant tout arrêt de travail, en interdisant les grèves de solidarité et en réglementant sévèrement les piquets de grève.

Pendant plusieurs années, cette médecine de cheval semble pourtant voler de succès en succès malgré les dégâts humains qu'elle engendre. On parle même de "miracle économique" -le pétrole de la mer du Nord y a largement sa part- et tous les tenants du libéralisme chantent les vertus de l'ultralibéralisme de la Dame de fer. La croissance économique anglaise dépasse celle de la CEE, le taux de chômage est divisé par deux, les gains de pouvoir d'achat des ménages sont supérieurs à 2% l'an.

Mais l'embellie est de courte durée. Alors qu'en Europe l'inflation s'apaise, celle de la Grande-Bretagne grimpe sans cesse et dépasse les 10%. La livre s'effondre malgré les multiples interventions de la Banque d'Angleterre et les relèvements successifs des taux d'intérêt : ceux-ci sont aujourd'hui parmi les plus hauts d'Europe et pénalisent l'investissement alors que le pays est devenu une tête de pont des investissements japonais d'où ils menacent l'Europe.

Plus grave encore : la Grande-Bretagne est aujourd'hui au quatrième rang des pays membres de la CEE ayant le plus fort taux de pauvreté (18%), autant que la Grèce, juste après l'Espagne, l'Irlande et le Portugal. En cinq ans, le nombre de pauvres a fortement augmenté, passant de 8,2 à 10,3 millions de personnes, alors qu'il a, par exemple, fortement régressé en France. Aux différences de revenus se surajoutent de fortes inégalités selon les régions : les écarts se creusent entre le Nord et le Sud.

M.G.

C'est bien à cause de sa politique européenne que Margaret Thatcher est tombée. La Grande-Bretagne fait partie de l'Europe sur le plan historique, culturel et sociologique, au moins depuis l'invasion de Jules César, au premier siècle avant notre ère. Même si la phase impériale a pu occulter ce phénomène pendant une centaine d'années, un pays ne peut pas échapper à son destin manifeste. C'est pour l'avoir oublié que Margaret Thatcher se sera perdue.



Le chauvinisme grand-breton

C'est sûrement dans le domaine européen que la politique britannique connaîtra les évolutions les plus immédiatement perceptibles, au moins dans le ton. Le sommet européen de décembre sera l'occasion de voir dans quelle mesure les conservateurs sont prêts à évoluer sur les principaux dossiers du moment : l'Europe monétaire, l'Europe diplomatique et l'Europe de la défense. Mais les futurs gouvernements d'outre-Manche seront obligés de tenir compte des inconditionnels du chauvinisme grand-breton que Margaret Thatcher a tout fait pour développer. Il faut noter à cet égard que Michael Heseltine avait démissionné dès 1986 du gouvernement, précisément parce que Margaret Thatcher voulait vendre la compagnie d'hélicoptères Westland aux Américains plutôt qu'aux Européens. Michael Heseltine, candidat à la succession de la Dame de fer, est un européen pragmatique mais convaincu.

Les Etats-Unis sont certainement, sur la scène internationale, les principaux perdants. Même si tous les gouvernements britanniques à venir doivent avoir une politique plus pro-américaine que la moyenne européenne, pour des raisons culturelles et linguistiques évidentes, l'aspect chien de garde, plus royaliste que le roi, que Margaret Thatcher avait imposé à la diplomatie britannique vis-à-vis des Etats-Unis appartient probablement au passé. Le rôle déclinant des Etats-Unis, tant sur le plan économique que militaire, dans une Europe enfin sortie du partage de Yalta, ne pourra qu'inciter les Britanniques à plus de circonspection. Or, toute réorientation de la politique britannique vis-à-vis de l'Europe devrait bénéficier à la France qui reste le voisin le plus proche et le partenaire historique le plus solide des Anglais sur le continent. De même, dans la crise avec l'Irak, on peut penser que la diplomatie britannique sera moins acerbe dans le ton qu'elle ne l'était, même si l'attitude ferme de la Grande-Bretagne ne doit pas évoluer.

Les décisions difficiles restent à prendre

Naturellement, tout n'était pas négatif chez la Dame de fer. Elle partageait l'attachement profond de son peuple au système démocratique et sa fermeté dans les affaires internationales, notamment vis-à-vis du militarisme stalinien déclinant, n'avait pas eu que des aspects condamnables. D'autres réalisations en matière de politique étrangère, telle que l'indépendance du Zimbabwe, sont plutôt à mettre au crédit de ses ministres de l'époque. Quant à la fameuse victoire des Malouines, elle a permis de cacher le fiasco total d'une diplomatie qui aurait dû être capable d'éviter qu'une telle guerre ne se produise. Elle avait l'intelligence de se rendre compte que, parfois, ses instincts politiques la trompaient. Ainsi a-t-elle reconnu, dès le début, malgré son anticommunisme viscéral, la stature d'homme d'Etat de Mikhaïl Gorbatchev, ainsi a-t-elle accepté l'entrée de la livre dans le système monétaire, ainsi a-t-elle finalement démissionné afin de ne pas entraîner son parti dans une défaite inéluctable.

Malgré les hommages quelque peu hypocrites de ses collègues conservateurs et le profond attachement des militants de son parti vis-à-vis de leur idole, la grande majorité du peuple britannique est soulagé de la voir partir (elle n'avait de toute façon jamais obtenu plus de 43% aux élections). Pour les travaillistes, les perspectives restent bonnes, en particulier depuis qu'ils ont abandonné leur politique de désarmement unilatéral (cadeau royal qu'ils faisaient aux conservateurs) et qu'ils ont adopté une politique pro-européenne, favorable, avec quelques réserves, à la monnaie unique et à la banque centrale, mettant les conservateurs en porte à faux.

En même temps, le départ de Margaret Thatcher prive les socialistes européens d'un bouc émissaire idéal. Son éviction place tous les Européens sincères au pied du mur. La nécessité de construire l'Europe sociale est plus pressante que jamais. L'Europe monétaire doit enfin sortir des limbes. Les profonds changements dans la situation militaire en Europe nécessiteront de toute évidence une réadaptation des politiques de sécurité des Etats d'Europe de l'Ouest. Pourrons-nous les règler ensemble ? Telle est la principale question à laquelle les prochains gouvernements britanniques auront à répondre. Les décisions difficiles restent à prendre. C'est pour n'avoir pas su y répondre que la Dame de fer a dû s'effacer.

Axel Quéval

L'héritier

Margaret Thatcher voudra continuer de tirer les ficelles. Douglas Hurd, amer de sa défaite, sera plus raide que jamais sur la politique internationale. Michaël Heseltine, on peut lui faire confiance, va lorgner plus que jamais sur le 10, Downing Street. Autrement dit, le plus jeune Premier ministre britannique du siècle n'a pas le choix s'il veut durer. Il lui faudra montrer, et sans attendre, qu'il existe.
Les tests : la "poll tax" (la réformera-t-il profondément ?), l'économie (en très mauvaise santé), les services publics (écoles, hôpitaux et transports sont délabrés) et l'Europe (comment être plus nettement communautaire sans perdre l'électorat isolationniste ?). L'héritage est lourd.

J. G.

Pologne : imbroglio présidentiel

La surprise est sortie des urnes. Au premier tour des présidentielles, Mazowiecki (18% des voix) est distancé, Walesa (40%) écorné et Timinsky (23%) crée la surprise. Analyse de Pierre Guidoni.

Comment interpréter ce résultat ?

Pierre Guidoni, secrétaire national aux Relations internationales. Le nombre des voix obtenues par Lech Walesa n'est pas une surprise. Il correspond à ce que prévoyaient les sondages et à la popularité du fondateur de Solidarité.

L'echec de Mazowiecki est plus étonnant. Sans doute la politique courageuse menée par le gouvernement a-t-elle été insuffisamment comprise parce qu'elle était mal expliquée. Le "parler vrai" ne s'est pas révélé payant. Le succès de Timinsky montre à quel point les sociétés de l'Est sont destructurées en profondeur, privées de repères idéologiques, prêtes à toutes les aventures.

Peut-on dire, comme B. Geremeck, que l'élection présidentielle au suffrage universel n'est pas adaptée aux sociétés qui sortent du totalitarisme ?

Sans aucun doute. Lorsqu'il n'y a pas de parti politique vraiment organisé, lorsque le tissu de la démocratie locale n'existe pas, une élection où il s'agit essentiellement de choisir un homme peut facilement être détournée de son sens. La démagogie, la polémique ou même simplement l'appel facile aux frustrations de la population peuvent peser de façon décisive sur les résultats.

En Pologne, il n'y a pas eu de débat sur les vraies difficultés que rencontre le pays, en particulier celles auxquelles le gouvernement essaie de s'attaquer. Il y avait, d'un côté, la triste et sombre réalité ; de l'autre, un homme providentiel et une pâle copie de Reagan. La réalité est insupportable ; on essaie de lui échapper par le mythe : c'est la voie ouverte à n'importe quoi.

L'antisémitisme a-t-il été très important dans la campagne ?

Malheureusement oui, contre Mazowiecki et son équipe. Lech Walesa, par ses interventions maladroites, a probablement activé le mal au lieu de le guérir.

Et maintenant, quelle va être l'attitude des socialistes français ?

Nous n'avons aucune raison de modifier nos analyses. Ceux qui sont proches de nous, en Pologne, sont ceux qui étaient rassemblés autour de Mazowiecki. Nous espérons qu'ils prendront leur revanche aux prochaines élections législatives où il faudra enfin parler programme et action concrète du gouvernement.

Ce résultat -Geremeck parle d'un "péronisme à la polonaise"- est-il inquiétant pour l'ensemble des pays de l'Est ?

Ils nous rappellent simplement que la politique n'est pas toujours rationnelle et que le rêve y a sa part.

EUROPE

Les socialistes et l'avenir de la Communauté européenne



▲ *Gérard Fuchs, secrétaire national adjoint aux Affaires européennes et à la Sécurité*

Les socialistes viennent d'adopter une déclaration sur l'avenir de la Communauté européenne à la veille des deux conférences intergouvernementales de Rome. Tous les courants l'ont approuvée, à l'exception de "Socialisme et République", qui n'a pas pris part au vote, en désaccord sur l'union monétaire et le statut de la future banque européenne. Gérard Fuchs expose la portée des débats.

***"Vendredi".* Le PS vient de préciser sa position sur l'union politique et l'union monétaire après cinq semaines de discussion. Quels ont été les principaux points de débat ?**

Gérard Fuchs. Le groupe de travail que j'ai constitué depuis mai dernier a tenu cinq réunions et a fonctionné en relation étroite avec l'ensemble des institutions concernées. Le premier débat a, bien sûr, porté sur la question de la souveraineté, en partant du constat que les souverainetés des pays ouest-européens étaient de plus en plus mises en question par l'internationalisation des problèmes (le meilleur exemple étant celui de la monnaie).

Nous nous sommes mis d'accord sur une formule qui me paraît plus juste que l'approche traditionnelle en termes "d'abandons de souveraineté" : la "mise en commun des souverainetés qui doit s'effectuer lorsque celles-ci ne sont plus réellement opérantes au niveau national."

Autre débat : de quelle entité géographique parle-t-on ? Communauté ou grande Europe ? Là aussi, l'unanimité s'est réalisée sur deux idées : il faut offrir une place politique aux nouvelles démocraties de l'Est ; mais, pour des raisons économiques évidentes, on ne peut envisager qu'elles deviennent membres de la CEE dans les années qui viennent et on ne doit pas les attendre pour renforcer la Communauté. A pesé fortement aussi, dans le souci d'accélérer ce renforcement, l'unité des deux Etats allemands car, pour la plupart d'entre nous, l'intégration de l'Allemagne dans une Communauté plus forte est une garantie pour l'avenir.

Que faire pour que ne se constitue pas une Europe à deux vitesses, les pauvres contre les nantis ?

Si on supprimait, aujourd'hui, les frontières avec l'Europe de l'Est, cela conduirait à son effondrement économique, avec tous les risques sociaux et politiques que cela entraînerait. Ce qui arrive aujourd'hui sur le territoire de l'ex-RDA est tout à fait révélateur, alors pourtant que des centaines de milliards de marks commencent à y être injectés, ce qui n'est pas imaginable pour les autres pays de l'Est. Il n'y a pas risque de fracture. Il y a fracture. La question est de savoir comment la réduire. Je pense que c'est à travers des accords d'association avec la Communauté européenne et non par une adhésion directe qu'on pourra y parvenir.

L'union monétaire et le contrôle démocratique sur la future banque européenne n'ont pu faire l'objet d'un accord.

Ma position de départ était simple : mettre en place une monnaie européenne unique, ce n'est pas perdre notre souveraineté nationale, mais la retrouver dans un cadre collectif. Pour moi, la construction monétaire, c'est passer de la zone mark d'aujourd'hui à une zone écu demain, dans laquelle nous serons nécessairement codécideurs.

Le débat a porté aussi sur les conditions de construction de la future banque européenne : la solution au problème de son contrôle réside plus dans la mise en place de l'union politique elle-même que dans une discussion sur les statuts, même si, à l'évidence, pour les socialistes que nous sommes, la banque ne saurait être indépendante. Mais la perspective d'une monnaie unique est le point sur lequel, au bout du compte, l'unanimité n'a pu être trouvée, ni dans le groupe de travail, ni au bureau exécutif…

L'union politique doit donc se réaliser en parallèle avec l'union économique ?

Absolument. En ce qui la concerne, deux idées clefs structurent notre déclaration. La première est la pleine prise en compte du rôle du Conseil européen. La définition de politiques étrangères communes dans certains domaines et plus encore d'éléments de politique de sécurité et de défense supposent l'intervention directe des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze. La seconde est que l'histoire nous a appris que la décision à l'unanimité est toujours la cause d'un blocage institutionnel. Il faut donc étendre au maximum le champ de la décision à la majorité.

Autre point : quelle doit être la place future de la Commission ? A notre sens, elle doit constituer une branche de l'exécutif, car elle représente l'intérêt collectif européen. Aussi proposons-nous de renforcer la légitimité de son président, aujourd'hui Jacques Delors. Enfin, la question du contrôle démocratique au sein de l'union européenne doit reposer sur deux piliers qu'il a parfois été difficile de distinguer entre nous.

Je crois que nous souffrons en tant que Français d'un déficit de contrôle de notre Parlement sur les décisions que prennent nos ministres à Bruxelles. Cette question est distincte et complémentaire de celle du renforcement des pouvoirs du Parlement européen qui, dans nos propositions, se voit enfin reconnaître un véritable rôle législatif.

Trois autres sujets ont fait l'unanimité : la notion de citoyenneté européenne comme ensemble de droits reconnus à tous les nationaux communautaires. Elle inclut le droit de vote aux élections locales et européennes. La nécessité de renforcer le volet social de la construction européenne. Cet aspect illustre le mieux les domaines où les décisions devront être prises à la majorité. Il est clair que c'est le blocage de Margaret Thatcher, au cours des dernières années, qui a rendu impossible la traduction en termes législatifs de la Charte sociale européenne que François Mitterrand avait fait adopter à Strasbourg en 1989. Cette Charte demeure très importante, car elle seule peut permettre d'éviter que, face à la compétition extérieure à la Communauté, nous n'ayons le choix qu'entre faillite économique et régression sociale.

Dans le domaine social comme dans le domaine des autres politiques communes, l'action coordonnée de la Communauté doit nous permettre non seulement de préserver nos acquis, mais de nous renforcer dans la bataille contre des inégalités que les conséquences des mutations technologiques risquent de creuser encore plus dans les décennies qui viennent.

Dernier point, l'indispensable mutation de l'union des partis socialistes de la CEE, dont il faut que les décisions deviennent contraignantes pour les partis membres et cessent d'être de simples documents ornementaux.

Quel est l'apport de "l'identité française" dans la construction européenne ?

Au terme de nos débats, très riches sur le plan institutionnel, s'est dégagé un accord original. Il est clair que l'Europe que nous voulons construire sera bien plus qu'une simple confédération paralysée par le consensus. Il est clair aussi que nous ne voulons pas une fédération à l'américaine, qui fasse disparaître les identités nationales. Ce que la France apporte aujourd'hui de spécifique, à travers son gouvernement et son président, c'est une conception volontariste de l'action politique dont la raison d'être est d'essayer de mettre l'économie au service de tous. Le grand débat, en Europe, demeurera celui entre les libéraux et les socialistes. C'est-à-dire entre ceux qui se contentent d'un vague encadrement des mutations engagées et ceux qui veulent que l'homme en garde la maîtrise. La tâche dans laquelle nous nous engageons est sans précédent. Je crois que, dans cette période de remontée des nationalismes et des pulsions guerrières de toute nature, le modèle de relations entre Etats que nous avons commencé à construire apparaît déjà comme exemplaire.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain

Femmes battues Briser le silence

"Violer une sépulture, est-ce une plus grande blessure à l'humanité que de violer une petite fille vivante ?" Cette question volontairement provocante posée au cours des Assises nationales sur les violences faites aux femmes, met en évidence la nécessité de s'interroger sur ces violences trop longtemps tues et tenues secrètes, que plus de deux millions de femmes, dans notre pays, subissent, sans que la société ne s'insurge.
"Il fallait briser le silence, dénoncer la situation", explique Michèle André, secrétaire d'Etat aux Droits des femmes. "Je voulais que les femmes parlent et que nous prenions en charge cette souffrance." Depuis un an que la campagne est lancée, un extraordinaire travail a été mené sur le terrain.
Claude Evin, Louis Besson, des représentants des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de l'Education nationale étaient présents. Michel Rocard est venu conclure ces journées où, pour quelque temps au moins, la société n'a pu se dérober et a dû regarder en face une réalité peu flatteuse. Saura-t-elle s'en souvenir demain ?

G.T.

Les RG à l'index: des clarifications nécessaires

A partir de l'affaire Doucé se trouvent mis en cause le rôle et l'action des Renseignements généraux. Un tel service de renseignement est-il utile, peut-il concilier efficacité et respect des règles de la démocratie ? Quelles réformes peuvent-elles être envisagées ?

Le corps de Joseph Doucé a été retrouvé le 24 octobre en forêt de Rambouillet. Le fondateur de l'Eglise du Christ libérateur avait disparu depuis le 20 juillet. On le voit vivant, pour la dernière fois, le 19 juillet : deux individus porteurs des cartes de police lui demandent de les suivre. Il le fait sans résistance. Un homme a été abusé par des représentants de la loi ou prétendus tels. Quelle que soit l'image controversée de l'ex-pasteur, les circonstances de sa disparition rappellent trop des affaires comme l'enlèvement de Ben Barka pour que l'opinion démocratique ne s'en émeuve pas. Les soupçons se portent sur des inspecteurs des Renseignements généraux.

Fantasmes et réalités

Une mission a été confiée à des membres du Groupe d'études et de recherches (le GER). L'objet de la mission n'engendre a priori aucune polémique. Le succès de films comme "La Femme flic", d'Yves Boisset, montre que la population française n'a aucune indulgence pour l'exploitation sexuelle des enfants. Or, une rumeur circule sur un réseau de pédophilie qui utiliserait la librairie que tient Doucé, "Autres cultures". Exclu de l'Eglise baptiste en 1975, de la Fédération protestante en 1983, Doucé s'est fait le défenseur de "déviances" sexuelles. Tout commandait de se renseigner sur la crédibilité de cette rumeur. Les RG paraissent bien placés pour mener une enquête discrète. L'ennui, c'est que les enquêteurs manifesteront tout sauf de la discrétion. Tapage au domicile de Doucé, tir dans la porte d'un informaticien pour "l'intimider" et l'obliger à jouer les informateurs : les méthodes sont expéditives. Ces dérapages ont-ils mené plus loin ? C'est ce que demande aujourd'hui la justice.



Cette affaire pose de manière crue la question du rôle et de l'action des RG. Une police comme les RG nourrit des fantasmes. Ne voir dans les RG qu'une police politique, les comparer à la Stasi et, pourquoi pas, à la Securitate, est tout de même quelque peu abusif. Ce n'est pas une police secrète. On a dit que les RG avaient été créés sous Vichy. Ce n'est pas exact. La direction des RG a succédé à la Police spéciale des chemins de fer. En 1911, elle groupe les services des courses et des jeux (que les RG ont conservé) et des renseignements généraux de police administrative. L'organisation de la police française est façonnée par une histoire qui ajoute strates sur strates. "Des raisons politiques (avènement du Front populaire, découverte du complot des cagoulards) donnent une importance accrue au service des informations. Le Contrôle général des services de police administrative est transformé en direction des Renseignements généraux par un décret du 28 avril 1937 et le directeur des RG fait fonction de directeur général adjoint de la Sureté nationale", rapporte Henry Buisson. En 1941, Vichy réorganise la police, le service des Renseignements généraux réapparaît. Dernier décret à fixer les missions, en 1967 : la direction des RG est chargée de "rechercher et de centraliser les renseignements d'ordre politique, social et économique nécessaires à l'information du gouvernement" et elle "assure la surveillance des établissements de jeux et des champs de course". Depuis 1976, ses attributions s'étendent également à la lutte contre le terrorisme.

Revoir l'organisation et le contrôle ?

Peu d'interrogations pour le renseignement en milieu ouvert sinon, parfois, sur son efficacité. Les inspecteurs qui s'annoncent dans les réunions et les meetings sont connus des responsables politiques, syndicaux et associatifs. Plus problématiques seraient les actions en milieu fermé. La recherche de renseignements sensibles nécessite des informateurs qui peuvent être protagonistes ou objets de manipulations si un intérêt particulier ou partisan prévaut sur la déontologie. De tels dérapages se sont manifestement produits. Reste tout de même à savoir à quel niveau hiérarchique ils sont acceptés, voire encouragés. Des enquêtes serrées comme celle d'Edwy Plenel, du "Monde", ont abouti à la conclusion que l'ex-inspecteur Dufourg, que Pierre Joxe vient de révoquer suivant l'avis de la commission de discipline, et les inspecteurs Azéma et Passamonti ont menti à leur hiérarchie, à la justice et à la presse. Le dossier est d'autant plus obscurci que Jean-Marc Dufourg distille des "révélations", met en cause sa hiérarchie, le pouvoir politique et des personnalités à une cadence qui doit être du goût de son défenseur, Jacques Vergès.

La presse a accrédité ses mises en cause, provoquant les répliques judiciaires des intéressés. Depuis, des journalistes ont fait des excuses publiques, comme Ivan Levaï et ses confrères sur France-Inter, et ont recentré leur enquête. Cela n'a pas empêché TF1, usant décidément de son droit "de ne pas le savoir", de nous présenter de nouvelles révélations de Dufourg comme vérités en béton.

Les agissements du groupe Azéma jettent la suspicion sur certains services. Le ministre de l'Intérieur, attaché à une police professionnelle et démocratique, avait entamé dès octobre 1988 une réforme des RG. Un audit avait été commandé : un agent sur dix a été auditionné. Le vol des fichiers de SOS-Racisme, plus quelques autres affaires distillées au compte-gouttes par "Le Figaro", montre que la commission de contrôle n'est pas superflue. Qu'elle ne se limite pas à l'histoire immédiate, contrairement à la commission d'enquête que demandait l'opposition, ne peut que favoriser la réforme de l'institution. Les habitudes et les réseaux d'amitiés partisanes datant de l'époque où la police était systématiquement couverte, persistent-ils ? Certains le pensent, jusque dans les milieux policiers. L'histoire récente, avec la guerre d'Algérie, l'après-68, est suffisamment truffée de pratiques contre "les ennemis de l'intérieur", comme on disait à l'époque, pour douter que certains aient perdu la main. Ainsi des pratiques comme les écoutes dites administratives, qui ont la vie dure. Pour preuve, figure comme bidouilleur en chef des écoutes clandestines faites par des membres de l'inspection générale de la mairie de Paris, un commissaire de police en retraite, Jacques Bèque, qui a exercé ses talents au GIC et aux RG.

Peut-on se passer des RG ?

Est-il préférable d'avoir un service clairement identifié, comme en France, ou des agences centralisées type FBI ou CIA ? Question sans doute non purement administrative. Rares sont ceux qui, à l'instar de François Léotard, prônent leur suppression. Ils font valoir que les missions qui ont donné lieu à des succès récents, comme l'arrestation des terroristes d'Action directe, pourraient être effectuées par les polices spécialisées. Et mettent également en avant que les RG ne sont soumis qu'à un contrôle hiérarchique, et non judiciaire, contrairement à toutes les polices, à l'exception de la PJ. Les RG sont particulièrement qualifiés pour opérer en amont de l'enquête judiciaire, vérifier pistes et rumeurs, voir si, derrière la fumée, il y a réellement du feu. A condition que la justice soit saisie au bon moment et que les pratiques policières soient strictement encadrées et les dérapages individuels décelés au plus tôt, sans contestation possible. Avec le projet d'un Conseil supérieur des activités policières longtemps réclamé par des syndicats de police comme la FASP et la réorganisation des services qui aboutit à une dissolution de fait du GER, c'est dans cette direction que veut aller Pierre Joxe.

Bernard Chaouat

(1) "La Police et son histoire", Nouvelles Editions latines

VOTRE COURRIER

Cette semaine, dans "Quand les écrivains ne sont plus des héros", Virgil Tanase pose tout doucement, sans prétention, cette vieille question cruciale du rapport entre la qualité d'une œuvre et celle de son auteur, qu'en nos temps de cynisme on n'ose plus poser. Ouf ! on respire, un instant délivré du parisianisme goguenard de Bernard Frank et tutti quanti.
Vive "Vendredi" ! Vive Virgil Tanase !
Anne Matignon - 75014 Paris

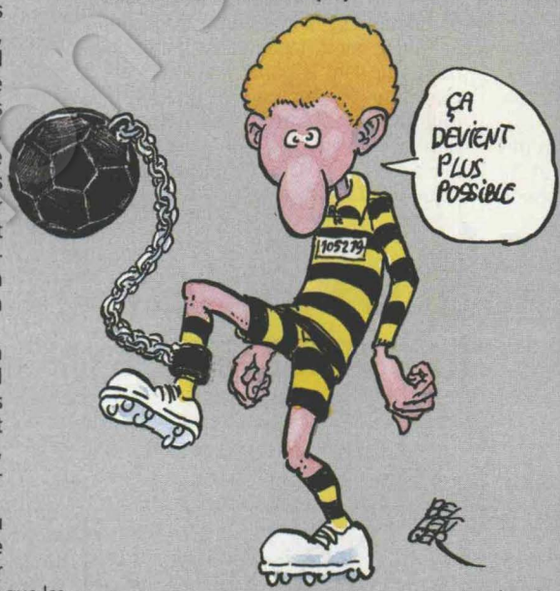
Le temps du journaliste allant chercher ses consignes à l'Elysée ou à Matignon est révolu. Loin de se cantonner dans un rôle d'intermédiaire entre l'information et l'opinion publique, il a parfois choisi d'être un investigateur, voire un procureur.
Or, le dévoilement des affaires sert en même temps l'idéal de la vérité et de la démocratie. En outre, gageons que si la vie politique n'était plus empoisonnée par les affaires douteuses, la question relevant de la "morale, information et démocratie" ne se poserait pas en ces termes. Jean-Louis Servan-Schreiber a écrit : "Le 4e pouvoir n'est ni libéral ni socialiste. Il est, dans son essence, anarchique (individualiste, imprévisible, conflictuel, multiple, rebelle, concurrentiel et mal élevé) et c'est bien ainsi."
Bernard Chaouat est donc très clairvoyant quand il écrit : "Un vieil anarchiste de droite ou de gauche sommeille chez beaucoup de Français et notamment chez les journalistes." Mais ne nous trompons pas de débat. C'est bien la vie politique qui a besoin d'être moralisée et son article y gagnerait à s'intituler : "Morale, politique et démocratie." En effet, plutôt que de s'interroger sur les pratiques d'une certaine presse, réfléchissons (en amont) sur la nécessité d'une transparence en matière politique (financement des partis politiques et des campagnes...) et cessons enfin de répandre des clichés aussi extravagants les uns que les autres sur le mal commis par les médias, ou le bien qu'ils devraient faire.
En conclusion, pourra-t-on renoncer à décréter ce qui est bon pour le peuple au nom d'une morale fourre-tout dont on se gargarise à satiété mais que les politiques n'ont toujours pas assimilée ? Albert Camus écrivait en 1960, quelques semaines avant sa mort : "Pour la presse comme pour l'homme, la liberté offre une chance d'être meilleur, la servitude n'est que la certitude de devenir pire".
L'idée de démocratie et de liberté est-elle si évidente qu'aucun de nos hommes politiques n'ose affronter l'adversité et proposer un vrai débat sur le thème "morale et politique" ?
Faut-il que les journalistes, osant poser ce débat, se trouvent systématiquement sur la sellette ?
Franck Thibault - Quincy-sous-Sénart (91)

"La coupe déborde". C'est par ces mots que débute un courrier de lecteur dans "Vendredi" n° 77 qui a effectivement fait déborder la mienne.
Comment un lecteur de "Vendredi" (on peut le supposer, puisqu'il lui écrit) peut-il avancer autant de contrevérités sur la CSG alors que le journal publie depuis deux mois analyses et explications sur cette contribution ?
Ce lecteur (?) au salaire modeste, qui va être un des nombreux bénéficiaires de la CSG, a bien peu le sens de ses propres intérêts !
Comment peut-on laisser dire sans le démentir que "les revenus financiers ne seront touchés qu'à partir de 300.000 F". Il l'a peut-être lu dans 'L'Humanité", où l'on écrit n'importe quoi, mais on ne peut accepter cela dans "Vendredi" sans réagir !
J'ai peur que les mensonges (les erreurs ?) diffusés ainsi à longueur de colonnes dans le courrier de notre journal ne finissent par laisser des traces sur tous ceux qui les parcourent et ne sont pas toujours en mesure de les rectifier.
Michèle Lindeperg - Grigny (69)

J'apprécie les articles que vous publiez dans votre hebdomadaire, qui permettent au plus grand nombre d'être informé. On ne compte plus les tracts distribués par le CGT dissimulant la réalité, cette insistance dans bon nombre de cas à appuyer toutes les colères, toutes les rancunes, pour contester le gouvernement Rocard, en faisant de la propagande mensongère pour récupérer à n'importe quel prix une adhésion éventuelle.
A croire que cette confédération est atteinte d'amnésie lorsqu'il s'agit de renseigner les citoyens en omettant volontairement d'aborder les questions de fond, ce qui s'appelle mentir par omission.
En aveuglant ses troupes jusqu'où peut aller la désinformation ? Cette attitude est méprisable. Le dernier tract de la CGT sur la CSG indiquait que les bas salaires perdraient 780 F par an. Alors qu'il faut gagner plus de 15.000 F par mois pour subir un supplément de cotisation. La CGT a fait manifester ouvriers, salariés, employés modestes pour gagner moins d'argent. Ce qui est rare. La CSG, chacun le sait, leur est favorable et, pourtant, ils sont venus défiler contre. La CGT serait-elle contre l'impôt sur les grandes fortunes ?
Georges Lempereur - 75011 Paris

Même avec des locaux idéaux, des professeurs en nombre suffisant, et, bien sûr, l'égalité des chances donnée par la loi, il ne peut pas y avoir de progrès dans les études si la volonté de travailler n'existe pas. Dans la vie, rien n'est donné. Ne soyons ni dupes, ni hypocrites, mais soyons justes et réalistes, et refusons la démagogie.
En outre, si la démocratie est dialogue et tolérance, elle appelle une autorité nécessaire et une certaine hiérarchie, à ne pas oublier.
Enfin, méditons tous sur cette pensée de Platon : "Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter lorsque, finalement, les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là, en toute beauté et en toute jeunesse, le début de la tyrannie."
Claude Guillemette - Lespignan (34)

Sommes-nous revenus au moyen âge et avons-nous vraiment un gouvernement de gauche ? Avons-nous une justice libre et indépendante ou une justice à deux vitesses ?
Je veux parler de l'affaire Darmon. Ce monsieur est libre (pour le moment) ayant eu la possibilité de verser une caution de 100 millions de centimes.
Il est peut-être innocent, d'ailleurs. Mais un malheureux smicard, un chômeur, lui, serait bien resté en taule, n'ayant pas un rond ! C'est moche et je ne suis pas le seul de cet avis.
Henri Fouché - Mansle (16)



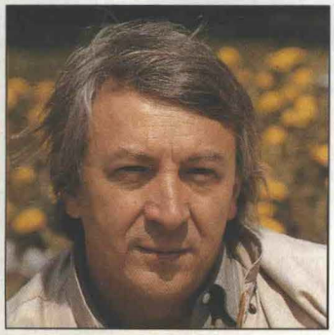
Les questions orales, posées au gouvernement lors des séances du mercredi, à l'Assemblée nationale, me poussent à réagir.
Depuis quelque temps, on assiste à une véritable bataille de tranchées et le manque d'idées de nos députés semble être l'élément majeur qui se dégage des séances.
Le discours est bassement politicien, l'opposition s'oppose mais ne propose absolument rien. On assiste à de véritables cours de démagogie, chaque intervention est source d'ennui et ne répond pas à nos attentes. On se plaint, à chaque élection, que l'abstention soit importante, on s'apitoie sur le manque d'engouement des jeunes, on écoute ici et là que la droite et la gauche, c'est pareil...
L'exemple qui nous est donné le mercredi ne déchaîne pas un intérêt particulier pour la politique et la carence en idées novatrices laisse penser qu'un retour aux valeurs de la citoyenneté n'est pas pour demain.
Eric Gold - Saint Priest (63)

L'arrivée au pouvoir de la gauche, du Parti socialiste, a permis de faire un grand pas vers plus de justice, vers une meilleure justice. Car, si la France a ratifié en 1974 la Convention européenne des droits de l'homme, c'est seulement le 3 octobre 1981 qu'elle a reconnu le droit de recours individuel. Aujourd'hui, le président de la République veut faire adopter la possibilité de saisine du Conseil constitutionnel par tout justiciable, donc, là aussi, en venir à un recours individuel.
En revanche, il y a encore à faire, et en particulier en s'appuyant sur la Convention européenne des droits de l'homme, car la France, en 1974, a limité sa ratification par des réserves qui subsistent.
Ayant demandé à ce que ne soient pas appliqués les articles 5 et 6 de la Convention relatifs à la privation de liberté et aux garanties juridictionnelles au régime disciplinaire dans les armées, aujourd'hui encore, un militaire français, de carrière ou appelé, qui est confronté au pouvoir disciplinaire de sa hiérarchie n'a pas de voie de recours ou peu et, en tout état de cause, pas de voie de recours devant les institutions européennes.
Pourquoi ne pas envisager la levée d'une telle réserve pour une meilleure justice et pour permettre à l'armée française de retrouver sa place dans le cœur des jeunes français, n'étant plus considérée comme une institution de personnes inégales où la hiérarchie peut imposer des sanctions sans possibilité de recours ?
Xavier Daney - Arès (33)

Etant moi-même immigré, je trouve que les immigrés sont déjà intégrés. Comme les Français, ils travaillent, cotisent aux différentes caisses de l'Etat. Ils paient les impôts suivant leurs revenus. Certaines lois de la France les protègent. Leurs enfants sont nés en France et fréquentent les écoles françaises. La grande majorité de ces immigrés sont venus de pays francophones où la France a de fortes relations politiques, économiques, sociales et culturelles privilégiées. La plupart de ces pays utilisent le français dans leur administration.
Dans ces conditions, je ne sais pas ce que l'on appelle intégration des immigrés. S'il s'agit de changer radicalement toutes leurs valeurs ancestrales, cela est ridicule et utopique. Devenir Français est un état d'esprit pour tout un chacun de nous.
Amadou Diabaté - 75009 Paris

VIRGIL TANASE

Ecrivains fascinés par la peinture



Parti du côté des beaux-arts, en compagnie de Marcel Proust, vite déçu, j'ai eu la chance de rencontrer, en chemin, Klimt et, surtout, de me retrouver à l'autre bout du monde, dans le Japon de Hokusaï, où nous conduit un texte merveilleux de Kenneth White. L'itinéraire, avec ses désillusions et ses joies, mérite réflexion.

Indéniablement, les éditions Stock ont voulu nous épater (1). Reconstituer le musée affectif de Marcel Proust est, déjà, un coup commercialement prometteur. L'auteur, Yann Le Pichon, a tout pour séduire lecteurs et jurys (ses ouvrages ont été souvent récompensés : prix Elie-Faure du livre d'art, prix Charles-Blanc de l'Académie française, prix Bernier de l'Académie des Beaux-Arts, etc.). La composition de l'ouvrage est élémentaire : un appareil documentaire minimal (biographie de Proust, index), accompagne la reproduction des chefs-d'œuvre dont Proust a parlé ça et là, des citations de son œuvre servant d'alibi à ce compendium scolaire. Le bon sens vous dira qu'il s'agit d'une entreprise au profit des cancres : épargner à ceux qui n'ont pas l'envie de le faire l'effort d'ouvrir plusieurs albums, dispensés aussi de la lecture d'une œuvre trop vaste, trop riche, trop intellectuelle. Retirés de leur contexte, les passages où Proust fait référence à la peinture ne jouent plus leur rôle dans l'édification romanesque et semblent boiteux ; l'assemblage de tant de chefs-d'œuvre disparates a un goût de "Reader's Digest". Ce florilège pictural risque de paraître fastidieux, sinon simple opération de marketing.

Parti sur ce chemin, comment ne pas se jeter bec et ongles sur la monumentale biographie de Vermeer, que John Michaël Montias publie aux éditions Adam Biro ? (2). Ceux qui aiment le travail bien fait et l'érudition seront comblés ; si les dettes d'une cousine du voisin du frère du peintre vous tiennent à cœur, vous aurez de l'admiration pour un ouvrage savant où Vermeer n'est, hélas, qu'un prétexte. On pourrait s'arrêter là et ne pas remarquer que John Michaël Montias ne sort de ses archives que pour proposer des platitudes. "Les scènes que reproduit Vermeer sont des souvenirs susceptibles d'être mis en réserve et d'être reconvoquées à volonté ; elles donnent le même sentiment du souvenir tranquille que la photographie pleine de calme avec laquelle Ingmar Bergman conclut "Les Fraises sauvages" : l'ancien souvenir des parents du héros pêchant un jour de bonheur paisible" ; ou encore pour proposer des interprétations vulgarisantes, ainsi, "La Femme assise devant son virginal", serait moins abouti parce que Vermeer avait des ennuis d'argent (Blankert l'a déjà "fait observer" !) ; c'est vrai aussi que le peintre "avait fini par perdre l'intérêt passionné qu'il portait naguère à représenter ces scènes silencieuses."

La pseudo-biographie de Montias pose un problème théorique : les documentalistes peuvent-ils écrire un livre ? Ont-ils le droit moral de toucher une matière qui leur échappe ? Il est certain qu'aucun de nous, qui aimons Vermeer à en mourir, ne peut se priver de l'ouvrage que publie Adam Biro : ce livre est une somme irremplaçable de données (qu'il s'agit de cueillir dans un fatras de dates inutiles). Néanmoins, je rêve d'une biographie "vraie", c'est-à-dire "vraisemblable", réussissant à reconstituer l'animal là où le documentaliste ne nous offre que les bouts de squelette accidentellement déterrés.

Proust ne parle pas du peintre qui aurait dû lui être le plus proche : Gustav Klimt. Les éditions du Chêne sortent un merveilleux album dont le texte, moins excitant, est signé par Gerbert Frodl, directeur de collections à la Osterreichische Galerie du Belvédère de Vienne (1). En historien de l'art, celui-ci reste tout aussi loin des peintures de Klimt que John Michaël Montias de celles de Vermeer. Il n'aime pas Klimt, qu'il considère "artiste de transition", dont le mérite serait, surtout, d'avoir fondé "La Sécession" (le mouvement contre l'académisme officiel), d'avoir aidé les plus jeunes et, puis, quand même, "pour son œuvre" qu'il juge, quelques lignes plus loin, avec froideur : "Il n'était ni un révolutionnaire, ni un innovateur, ni un avant-gardiste, et il n'a pas participé à l'avenir de la peinture. La fascination (de sa peinture) relève plutôt de la simultanéité et l'imbrication de tradition et d'art des plus modernes, de la situation entre le nouveau et l'ancien..." Je vous épargne le reste ! Cette façon de parler d'un des peintres les plus exaltants de notre siècle me révolte, je l'avoue.

Pour comprendre Klimt, j'aimerais citer Kenneth White, racontant une "performance" de Hokusaï : "Pour commencer, Hokusaï fit une série de dessins, tous plus époustouflants les uns que les autres, ensuite, pour le finale, il déroula une immense bande de papier, sur laquelle il fit une large traînée de bleu indigo. Puis il sort un coq de sa cage, enduit ses pattes de rouge vif et le fait courir le long du papier. La course terminée, Hokusaï déclare : "Feuilles d'automne sur la rivière Tatsuta !" Là, il y avait non seulement de l'habilité, de la technique, nous fait remarquer Kenneth White, mais aussi de l'esprit" (4).

Cette façon de transformer en eau une trace sur le papier parce que le même hasard qui arrange les feuilles mortes guide le coq dont on a enduit les pattes de couleur, cette façon de raisonner par métaphores est le propre du grand art. C'est le génie de Hokusaï et de Klimt également. Regardez ces femmes "serpentes d'eau" ou les corps nus de ses allégories, ces êtres qui, par leurs vêtements, s'inscrivent dans la logique d'un autre univers : Klimt donne de l'esprit à l'intelligence de notre regard. Il raisonne picturalement comme Hokusaï -je cite encore Kenneth White- dont le propos est toujours de portée générale : "Les formes de deux filles se retrouvent dans celles des roseaux, et celles-ci sont continuées par les mouvements même de l'eau qui, à leur tour, correspondent à l'écriture d'herbe des poèmes inscrits dans le ciel..."

Pour Kenneth White, Hokusaï (1760-1849) est le maître d'une peinture "cosmopoétique", dont chaque trait établit un rapport entre l'homme et la nature. Kenneth White met son immense talent d'écrivain et sa sensibilité d'artiste (son Japon sent le bois, l'eau et le poisson) au service d'une figure fascinante -il en résulte un de ces rares ouvrages qu'il est bon de lire pour se convaincre, au milieu de tant de monstres, que la raison ne s'est pas assoupie partout, pour toujours.



◀ Vermeer, "Vue de Delft"
"...Un petit pan de mur jaune qu'il ne se rappelait pas, était si bien peint, si on le regardait seul, comme une précieuse œuvre d'art chinoise, d'une beauté qui se suffirait à elle-même."
(Marcel Proust, "A la recherche du temps perdu - La prisonnière").

(1) "Le Musée retrouvé de Marcel Proust", Yann Le Pichon, Ed. Stock, 256 p., 420 F.
(2) "Vermeer, une biographie", John Michael Montias, Ed. Adam Biro, 360 p., 290 F.
(3) "Klimt", Gerbert Frodl, Ed. du Chêne, 160 p., 240 F.
(4) "Hokusaï ou l'horizon sensible", Kenneth White, Ed. Terrain Vague, 140 p., 100 F.

Le prurit de la toge

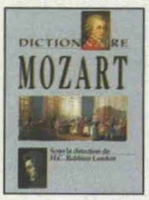
Maître Vergès aime bien s'immiscer là où ça gratouille. Partout où il peut aviver les plaies de la société, on l'y trouve. Son assistance appuyée de l'inspecteur Dufourg (belle terminaison) en est une bonne illustration. Mais pourquoi s'arrêter en si mauvais chemin ? Alors, il somme pratiquement le professeur Léon Schwarzenberg de venir examiner son client Klaus Barbie, qui souffrirait d'un cancer du sang. Depuis quand un défenseur peut-il s'arroger le droit d'agir à la place de la Chancellerie ? Et puis, demander à un proche des victimes de venir soigner le bourreau, c'est tout de même un comble, non ?
A trop confondre éloquence et impudence, interpellation et provocation. Me Vergès fait apparaître d'étranges vomissures sur sa toge.

J.R.

Des livres pour offrir

Un livre est le plus beau cadeau que l'on puisse offrir. Voici quelques repères, en fin d'année, de beaux livres qui, tous, viennent de paraître. Choisis parce qu'ils sont beaux, intéressants, et d'un bon rapport qualité prix.

Robbins Landon : "Dictionnaire Mozart"



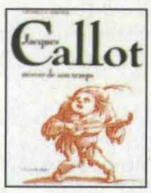
1991 sera l'année Mozart, pour le bicentenaire de sa mort (5 décembre 1791) et des publications par dizaines vont paraître. Ce gros livre est à recommander parce qu'il est l'œuvre d'une vingtaine de spécialistes de Mozart, rassemblés par Robbins Landon, et qu'il répond aux questions que les non-spécialistes se posent. Tant il est vrai que l'œuvre et l'homme resteront toujours un peu dans l'imprévisible et le mystérieux.
C'est Mozart sous toutes les coutures. Sa musique, bien sûr, mais aussi l'homme, ses patrons, ses relations, ses voyages, ses soucis de santé et d'argent, le contexte politique et social, sa postérité. Clair, complet, informatif et abondamment illustré.
Lattès, 658 p., 390 F. (450 F. a/c 1/1/1991)

Jean-Baptiste Duroselle : "L'Europe, histoire de ses peuples"



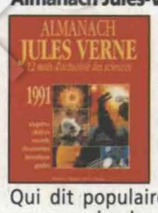
Un livre important qui était devenu nécessaire. Il n'existait pas d'histoire de l'Europe écrite à travers ses habitants. On trouvera des histoires de chacun des Etats-nations, parfois des histoires des habitants de ces pays. Mais rien cherchant à relier les histoires séparées de ces peuples qui ne se rencontraient que sur les champs de bataille, où ils se décimaient les uns les autres.
On ne sera pas surpris que cette volonté de synthèse vienne de J.-B. Duroselle, spécialiste de l'étude des relations internationales. Voici donc rassemblées : chronologie des origines à nos jours, description du long cheminement des peuples, formation d'une civilisation européenne, naissance d'une conscience commune et, enfin, l'étape que l'auteur appelle de ses vœux, la construction européenne. Bon outil de travail. Nombreuses pistes de réflexion. Illustration et cartographie abondantes.
Perrin, 428 p., 320 F.

Georges Sadoul : "Jacques Callot, miroir de son temps"



Jacques Callot était né à Nancy, Georges Sadoul aussi. La fraternité régionale n'explique pas à elle seule le pourquoi de cette considérable monographie. Rappel : Callot est le plus puissant des graveurs français, et le premier de nos aquafortistes. Pour Sadoul, c'est encore plus simple : s'agissant du cinéma, dont il a été le titanesque historien, il y a l'avant Sadoul et le depuis Sadoul.
Dans cet ouvrage, déjà édité en 1969, Sadoul présente Jacques Callot comme l'auteur d'une géniale anticipation du septième art. Le réel point commun des deux Lorrains, c'est le goût du réalisme même jusqu'aux limites du genre. Pour Callot, les scènes paysannes, les "Petites" et les "Grandes Misères de la guerre", les scènes de supplice ou d'exécution capitale, nous en disent beaucoup plus qu'aucun livre ou aucun récit. Callot, miroir de son temps. Près de trois cents reproductions.
Gallimard, 412 p., 350 F.

Almanach Jules-Verne

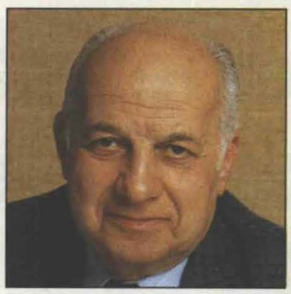


La science va plus vite que jamais : découvertes, applications, recherche. De plus en plus pointue, de plus en plus populaire. Qui dit populaire dit almanach, comme ces brochures vendues par colportage qui ont été, des siècles durant, l'instrument de la vulgarisation de la connaissance en tous domaines.
Avec le découpage des mois, c'est tout l'état de la science qui est détaillé. Etudes développées, brèves, notes, dossiers, histoire, actualité, perspectives. Recherche pure, vie de tous les jours. Un livre grand format, à lire dans tous les sens. Pour les curieux de tout. Très illustré.
Ramsay, 268 p., 199 F.

Sélection établie par Jacques Garat

BLOC - NOTES

Claude Estier



21 novembre

Que d'absurdités ont été dites ou écrites, ces dernières semaines, sur la question lancinante des relations entre François Mitterrand et Michel Rocard ! Tel éditorialiste, réputé sérieux, n'a pas hésité à affirmer que, pour affaiblir son Premier ministre, le président de la République aurait demandé aux amis personnels qu'il compte dans l'opposition de voter la censure. Comme s'il avait pu souhaiter que la France se trouvât sans gouvernement le jour même où il recevait à Paris les plus hauts dirigeants de 34 pays venus enterrer chez nous Yalta et la guerre froide !
Plusieurs autres commentateurs ont soutenu qu'en recevant une délégation de lycéens, le 12 novembre, le président n'avait en tête que de déstabiliser Michel Rocard. Dans le même temps, l'habitude se répand, du "Canard enchaîné" à "L'Evénement du Jeudi", de broder autour de propos venimeux prêtés à des responsables -généralement anonymes- de l'Elysée, de Matignon ou même de la rue de Solferino. A ces passionnés de romans feuilletons, je conseille deux lectures utiles : d'abord celle du livre de Jean-Paul Liégeois et Jean-Pierre Bedei "Le Feu et l'eau" (1) qui replace objectivement dans leur histoire et dans leur perspective les rapports entre Mitterrand et Rocard ; celle, ensuite, de l'article 8 de la Constitution qui stipule que "le président de la République nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions...". Ce qu'il peut faire quand bon lui semble, sans avoir recours à des moyens détournés, puisqu'il lui suffit de demander la démission du gouvernement. Comme l'écrit, un peu seul, Alain Rollat dans "Le Monde" : "Rien n'autorise à voir dans la manière dont a été gérée la fronde lycéenne un signe que François Mitterrand cherchait à affaiblir son Premier ministre menacé de renversement". En revanche, s'il est avéré qu'à ce propos, des élus socialistes, de divers courants, se flattent publiquement de désavouer Mitterrand, que méritent-ils d'autre que le mépris ?
(1) "Le Feu et l'eau", Grasset, 395 p., 130 F.

22 novembre

Un flash au téléscripteur annonce à 9 h 34 la démission de Margaret Thatcher. Au-delà de la surprise immédiate, je revois une image toute proche : mardi soir, à Versailles, la Dame de fer était arrivée un peu en retard pour le spectacle de ballets qui précédait le dîner de gala en l'honneur des chefs d'Etat et de gouvernement participant à la CSCE. Elle venait d'apprendre qu'elle avait été mise en ballottage pour le leadership du Parti conservateur. Assise au deuxième rang du balcon, derrière François Mitterrand, à côté de Felipe Gonzalez, elle conservait un visage fermé pendant toute la représentation. L'observant de ma place, à plusieurs reprises, j'avais bien l'impression qu'elle était ailleurs. Je n'imaginais pas, bien sûr, le dénouement d'aujourd'hui mais peut-être était-elle, à ce moment précis, perdue dans les fastes du château royal et sous le coup de la blessure reçue, en train de concevoir le coup de théâtre susceptible de sauver l'unité de son parti et de lui donner une chance de rester au pouvoir ?

24 novembre

Connaissiez-vous le mot "tomenteux" ? Moi pas. Je l'ai pourtant écrit correctement sans y voir l'une des principales difficultés de la dictée de Bernard Pivot. Dans l'hémicycle du Luxembourg, illuminé comme jamais par les projecteurs d'Antenne 2, nous n'étions que six sénateurs et deux écrivains, Philippe Labro et Madeleine Chapsal, à avoir pris le risque de nous mesurer aux 176 finalistes venus de 34 pays. Je m'en tire personnellement avec neuf fautes dont quatre d'accents. J'ai découvert "affiquet"; "anhélait" ne me disait rien qui vaille ; j'ai mal accordé "écritoire" que je ne soupçonnais pas d'être féminin tout comme "syllepse" et "catachrèse". Et je suis tombé dans le piège qui portait à "lire" alors qu'il s'agissait de "lier". Je n'aurais donc pas gagné, mais à l'heure où tant de menaces pèsent sur la langue française, je ne regrette pas d'avoir participé à l'une des manifestations les plus efficaces pour sa défense.

26 novembre

Etrange Pologne qui cumule les paradoxes. Le général Jaruselski n'avait sans doute pas la vocation du dictateur qu'il a longtemps semblé être alors que Lech Walesa, qui fut le symbole de la liberté, est en passe de devenir celui de l'autoritarisme. Un candidat inconnu, qui se flatte d'avoir l'argent facile, obtient à coups d'arguments simplistes près d'un quart des suffrages alors qu'un Premier ministre qui respire l'honnêteté est sévèrement rejeté pour s'être courageusement attaqué à la crise économique. Voilà en outre un pays où l'Eglise catholique est toute puissante mais où la xénophobie fait rage (alors qu'il a le plus grand besoin de l'aide étrangère) et où l'antisémitisme subsiste alors même que les Juifs ont presque totalement disparu. On souhaite bon vent à la nouvelle démocratie polonaise, mais on aimerait qu'elle y mette un peu du sien !

"Histoire de l'art"



Les histoires de l'art, il en existe déjà des centaines, qui tentent toutes la gageure, intenable, de rendre compte de chacune des formes d'expression artistique. On retiendra celle-ci, pour le parti qu'ont pris Albert Châtelet et Bernard-Philippe Groslier.
Pour eux, dans "histoire de l'art", "histoire" est aussi important que "art". Il est vrai, notent-ils, que l'on a beaucoup progressé. Aujourd'hui, les histoires de l'art ne sont plus seulement des nomenclatures. L'expression artistique d'une époque est à présent replacée dans son contexte. Mais, professent-ils, il faut décidément la considérer comme une branche autonome de la pensée : ainsi, on ne peut bien comprendre l'essor du baroque si on le détache de tout ce qui, au plan culturel et sociologique, a accompagné la Contre-Réforme. Considérable ambition généraliste, appliquée aux expressions artistiques de tous les temps, en tous lieux. Grand format, bonnes reproductions.
Larousse, 788 p., 590 F.

Turquie



Un classique des beaux livres d'images. On retiendra celui-ci pour le choix et la qualité des illustrations. Incomparable puissance évocatrice des paysages du plateau anatolien, de la Cappadoce et des grands sites architecturaux de la côte égéenne.
Le texte fera plus que d'accompagner le lecteur. Il est dû à une équipe d'historiens entraînés par Georges Duby. Asie Mineure et Thrace, Orient et Occident : steppes, ports et villes de tous les brassages.
Bordas et fils, 196 p. 580 F.

Mozart aux enfants



C'est un coffret qui a plusieurs entrées. Il permet aux enfants de jouer avec leurs yeux, avec leurs mains, avec leurs oreilles et avec Mozart.
Dans ce coffret : un disque compact (ou une cassette) contenant, sur un total de soixante-quinze minutes, des extraits de dix des chefs-d'œuvre du compositeur. Et, surtout, cinq tableaux-puzzle à construire qui, une fois reconstitués, doivent être montés comme des décors en trois dimensions, à disposer sur un fond de scène, velours inclus. Avec une notice sur Mozart et son œuvre, en quatre langues. A partir de six ans (32 x 32 cm).
Deutsche Gramophon, env. 220 F.

d'en France



Les socialistes de la fédération de Moselle vivent tout près d'une centrale nucléaire : Cattenom. Danger ? On ne sait jamais. Ils ont décidé d'y aller voir de plus près.

Cattenom : la sécurité passe par l'information

Cattenom, centre de production nucléaire, quatre tranches de 1.300 mégawatts de la filière à eau sous pression, une des plus grosses capacités en Europe.Tout va bien dans le meilleur des mondes nucléaires. N'empêche qu'un accident est si vite arrivé ! D'un côté, l'aplomb de ceux qui détiennent le savoir, forts d'arguments scientifiques opaques pour le commun des mortels. De l'autre, les fantasmes apocalyptiques des philosophes du café du Commerce. Qui a tort, qui a raison ? L'inquiétude est légitime lorsque l'on vit à proximité d'un de ces monstres, qui pourraient bien avoir des pieds d'argile.

Pour ne pas laisser s'enraciner une suspiscion rampante, une seule solution : y aller voir ! Saine décision, prise par la fédération socialiste de Moselle. Le premier secrétaire, Jean Pierre Masseret, sénateur de son état, explique : "Nous avons voulu montrer à l'opinion publique que les socialistes étaient concernés par ces questions de vie quotidienne. Aux élus la responsabilité d'exiger des informations". Robert Kilbertus, délégué à l'énergie de la fédération et agent de l'EDF commente : "Il fallait susciter un autre regard sur cette énergie, installée depuis une dizaine d'années dans la région. Moi qui vis à l'intérieur, je crois en la sécurité nucléaire, à l'équilibre constitué par l'ensemble des organismes de sécurité, direction, syndicats. Je suis convaincu qu'il n'y a rien à cacher... Mais il est possible que certains éléments m'échappent. Par exemple, j'ai l'impression que l'organisation de la maintenance pourrait être améliorée". Robert Kilbertus a proposé la visite, Jean-Pierre Masseret a sauté sur l'occasion et rameuté peu de temps après le bureau exécutif fédéral.

Rassurez-nous

Jour J. Petit matin glacé. Rendez-vous est donné sur le parking de la centrale. 19 personnes : 14 représentants du Parti socialiste et 5 journalistes. La petite équipe accomplit les formalités d'usage. A chacun est remis le badge magique dans lequel est glissée une carte magnétique permettant de franchir les barrières semées en tous points du site. Au chaud d'une salle de réunion, autour de la table ovale de circonstance, les choses sérieuses commencent. Exposé, film vidéo. Du général, le nucléaire en France, au particulier, Cattenom. Les socialistes sauront tout sur la turbine, le cœur du réacteur, le circuit de refroidissement. On insiste : dans les zones sensibles de la centrale, le rayonnement radioactif est deux cents fois inférieur à la radioactivité naturelle. La sécurité est la priorité : redondance des systèmes, sérieux et fréquence des inspections externes, erreur humaine utilisée après-coup pour favoriser le retour d'expérience... Encore, rassurez-nous !

Oui, mais... Le sénateur ouvre le ban : "On a l'impression désagréable que le nucléaire reste affaire de technocrates et de techniciens, à la fois juges et partie, un monde fermé... Quelle instance de contrôle extérieure et réellement indépendante ? L'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques peut-il incarner cette structure idéale ?" Question clef. Tous les efforts de communication et de transparence de l'EDF ces derniers mois n'emportent pas tout à fait la conviction. Demeure un éternel doute. Côté environnement, les graphiques en forme de fromage présentés démontrent que les rejets dans la nature sont en deçà des normes admises. Là encore, de prélevements en observations sur les populations proches des centrales, on fait le maximum. Le sénateur Masseret a été réconforté par les parts du fromage...

Deuxième temps de la journée, visite de la centrale. Casques sur tête, l'équipe pénètre dans le saint des saints. Salle de commande aux innombrables écrans et boulons où règne le tout informatique, bâtiment réacteur protégeant le cœur (arrêté) de la centrale. La promenade est impressionnante. Pas de peur, une once d'inquiétude et une admiration certaine pour la technique. La curiosité des visiteurs est sans bornes.

Dans le saint des saints nucléaire

Une pose pour le repas, agréable et convivial, discussions à batons rompus, nucléaire au menu. Discours de circonstance, remerciements. Tout le monde est content. Satisfaction, non feinte. Dernier acte : rencontre avec les syndicats, en présence de la direction. Seule la CGT, majoritaire, a répondu à l'invitation. La CFDT se tient prête à une rencontre avec les socialistes, mais en dehors du site. Les représentants syndicaux louent l'initiative socialiste. Cela les change, disent-ils, du mépris dont les gratifie la presse. Ils exposent leur vision de la sécurité qui repose sur les hommes et, donc, sur les statuts, salaires, effectifs. Le consensus est possible. La discussion glisse sur la CSG. C'est une autre histoire...

Bilan ? Un petit écho dans la presse régionale sera suivi de la diffusion d'un compte rendu de la visite. Comme convenu, les contacts avec les syndicats de la centrale se renouvelleront. Surtout, le succès de l'opération donne envie d'aller plus loin : d'autres visites seront organisées en des lieux similaires de la région, sur la plateforme pétrolière ou carbochimique par exemple, avec un thème central, l'environnement.

"Ces initiatives, conclut Jean-Pierre Masseret, prouvent que le Parti socialiste entend exercer ses responsabilités sans démagogie et sans faiblesse. Nous devons être une liaison entre l'entreprise et l'opinion publique. Là est aussi la fonction du politique, là est le rôle de corps intermédiaire d'un parti. Ce n'est pas en nous contentant de rester au chaud dans nos mairies ou dans nos permanences que nous rendrons sa crédibilité à l'action politique. Qu'il s'agisse de questions de vie quotidienne ou d'enjeux de société, nous devons, petit à petit, regrignoter le terrain". Parole d'or.

Maryline Trassard

Abonnez-~~vous~~ les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" vous offre : un des deux ouvrages " Dessins inspirés par l'actualité" ou "Le Feu et l'eau" + l'adhésion gratuite au Club + un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_|_|

N° d'adhérent |_|_|_|_|_|_|_|

Mon nom.....

Adresse.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

Je souhaite recevoir en cadeau :

- **"Dessins inspirés par l'actualité"** (1)
- **"Le Feu et l'eau"** (1)

(1) *Rayez la mention inutile*

Veuillez envoyer " Vendredi" de ma part à :

- 1 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

- 2 -

Nom.....

.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

.....

.....

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

Abonnez-vous !

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs

10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07

Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

- ❑ *1 -* Je m'abonne à "Vendredi" pour un an (44 numéros) : **200 F**
- ❑ *2 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **250 F**
- ❑ *3 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande "Le Feu et l'eau" : **300 F**
- ❑ *4 -* Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" et "Le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ *5 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ *6 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement "Le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ *7 -* Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir "Le Feu et l'eau" et "Dessins inspirés par l'actualité" : **200 F**
- ❑ *8 -* Je ne suis pas abonné : j'ajoute **20 F** de frais de port par ouvrage commandé

Soit au total.....F

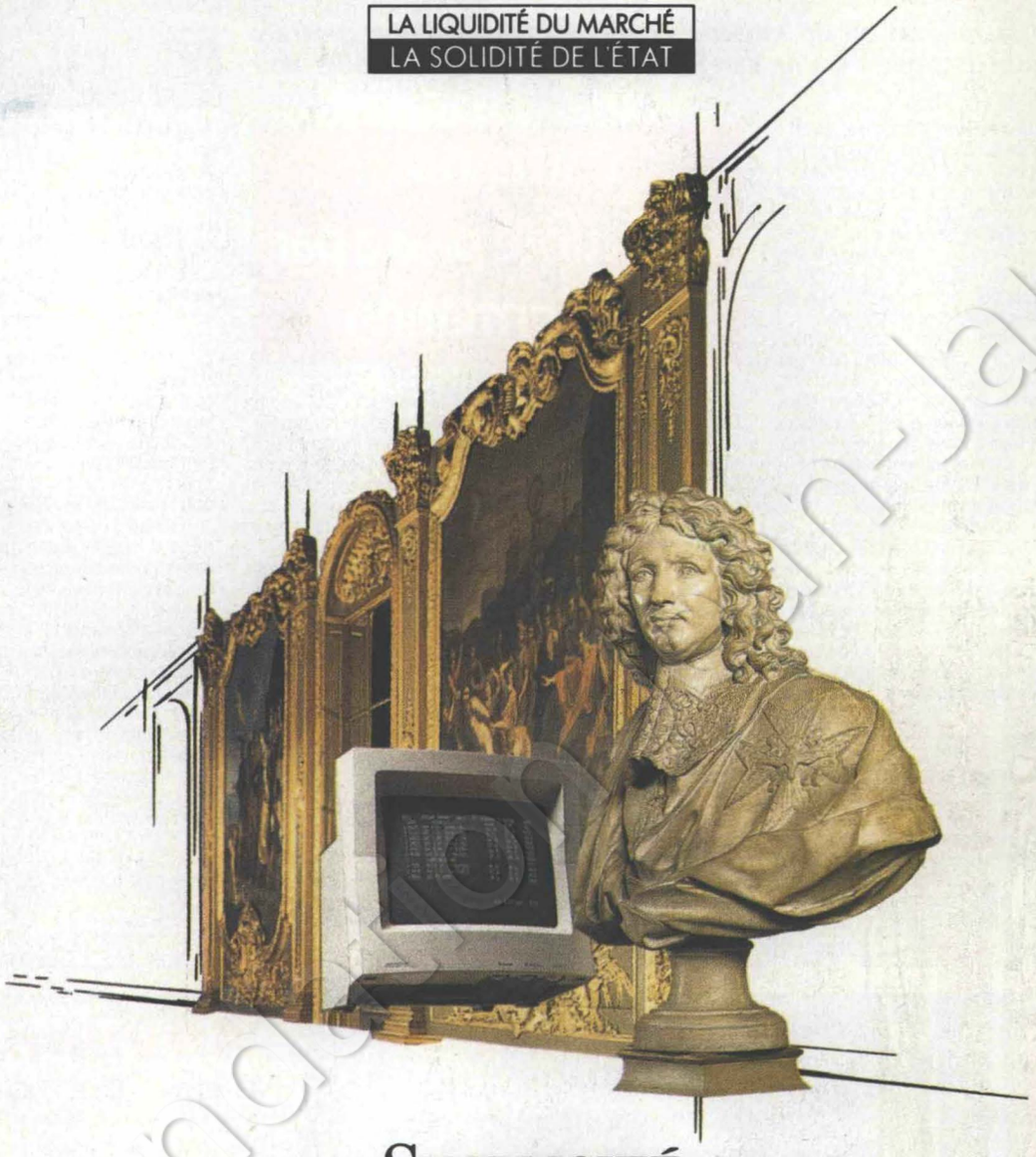
Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"

LES VALEURS DU TRESOR

LA LIQUIDITÉ DU MARCHÉ
LA SOLIDITÉ DE L'ÉTAT



SIMPLICITÉ

COMPÉTITIVITÉ

LIQUIDITÉ

SÉCURITÉ

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET

F.R.I. Communication

Coll. Fondation Jean-Jaurès